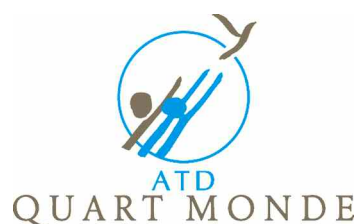


2012 - 2013 :

« LA MISÈRE EST VIOLENCE,
REFUSONS-LA ! »

DOSSIER PÉDAGOGIQUE
2012 - 2013

À DESTINATION
DES 12 - 18 ANS,
DES ÉDUCATEURS,
DES ANIMATEURS ET
DES ENSEIGNANTS...



« 2012-2013 : La misère est violence, refusons-la ! »

Ce dossier se veut être un guide pour tous ceux engagés dans lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale. Il s'adresse aux jeunes de tous les milieux, aux éducateurs, aux animateurs, aux parents, aux enseignants qui dans le cadre de l'éducation civique, juridique et sociale se rencontrent pour réfléchir, échanger, afin de développer un « savoir vivre ensemble » indispensable à toute société.

Des documents actuels et historiques, des témoignages, des pistes de recherche, des fiches de travail, des livres, des revues, des vidéos sont proposés et permettent à chacun de s'informer, de se positionner, d'être acteur de changement, en donnant le meilleur de lui-même sans qu'aucun ne soit exclu.

En un mot : une éducation à la solidarité et à la citoyenneté tout au long de l'année.

« *On ne naît pas citoyen mais on le devient* » (Spinoza)

Le 17 octobre 2012, Journée mondiale du refus de la misère, ATD Quart-Monde centrera ses manifestations sur le thème « Mettre fin à la violence de la misère : s'appuyer sur les capacités de tous pour bâtir la paix ».

Des jeunes Français et des jeunes Libanais y ont réfléchi. Voici ce qu'ils font comprendre : « *Quand on parle de violence, on pense à la violence physique en premier mais on en oublie souvent d'autres formes, comme celle de la misère ou comme les violences morales. La misère est violence car elle crée un environnement dans lequel les enfants et leur famille doivent se battre au quotidien pour défendre leurs droits. Les violences morales, comme les insultes, le rabaissement psychologique ou toutes les formes de discrimination, sont souvent invisibles. La personne qui les subit, par peur du jugement ou par un sentiment de culpabilité injustifié, s'enferme dans le silence et se fait violence à elle-même.* » Avec eux et ce dossier, des portes s'ouvrent pour rompre ce silence et bâtir la paix, pour faire en sorte qu'on ne puisse plus entendre ces mots d'un jeune de 15 ans :

« *Vous savez, dans ce monde, tout devient cher sauf l'homme... L'homme devient sans valeur.* »

Ce dossier est dédié à tous ces enfants, ces jeunes, ces hommes et ces femmes de valeur dont la vie et le savoir sont indispensables pour bâtir la paix.

Mais au-delà du 17 octobre, c'est toute l'année que nous sommes engagés à refuser la misère et l'exclusion sociale. Que chacun puisse trouver dans ce dossier une aide pour alimenter sa réflexion et son action.

CONTACTS



ATD
QUART MONDE

ATD Quart Monde, secrétariat 17 Octobre - 33 rue Bergère - 75009 Paris

Internet : www.refuserlamisere.org

Mail : jeunesse.france@atd-quartmonde.org



Sommaire

ACTUALITÉ.....	4
- Quelle école pour quelle société, 17 octobre 2011.	5
- « Mettre fin à la violence de la misère : S'appuyer sur les capacités de tous pour bâtir la paix ». Vers le 17 octobre 2012.	6
- Dans l'histoire de France, « pour se débarrasser des pauvres ».	7
- Démolition - reconstruction	9
C'EST QUOI LA MISÈRE ?	10
- 17 octobre, Journée mondiale du refus de la misère	11
- Définition de la misère (ou grande pauvreté)	12
- Quelle différence existe-t-il entre pauvreté et misère ?	13
- Pour moi, la misère c'est... ..	14
- La misère, une violence faite aux pauvres	15
GRANDE PAUVRETÉ ET HISTOIRE : COMBAT JURIDIQUE ET CIVIQUE.....	16
- Révolution française : du Quatrième Ordre au Quart Monde.....	17
- 1848 : Discours de Victor Hugo	18
- Années 1960 : Une reconnaissance, le Peuple du Quart Monde	19
- 1987 : « Grande pauvreté et précarité économique et sociale » 2012 : « Et maintenant ? »	20
- 1998 : « La loi d'orientation de lutte contre les exclusions »	21
- 2007 : Dernière en date, la loi DALO (Droit au logement opposable)	22
GRANDE PAUVRETÉ ET DROITS FONDAMENTAUX	23
- Une responsabilité citoyenne.....	24
- Des idées reçues	25
- Le droit au logement et à l'éducation : deux droits intimement liés ?	28
- Tous les hommes naissent libres et égaux en dignité et en droit	30
GRANDE PAUVRETÉ ET ÉCONOMIE : UN SUJET À DÉBATTRE.....	31
- La pauvreté choisie	32
- Comment mesurer le progrès : la situation en France	33
- Et ailleurs dans le monde ?	34
LA MISÈRE EST VIOLENCE : CHERCHONS LA PAIX	36
- Et si on changeait d'attitude ?	37
- Le chemin du beau	38
FICHES PÉDAGOGIQUES ET AUTRES OUTILS	39
Fiche pédagogique n°1 : Et toi, quelle école souhaiterais-tu ?	40
Fiche pédagogique n°2 : La misère est violence : cherchons la paix	41
Fiche pédagogique n°3 : Histoire effacée ou ouverture vers l'avenir ?	42
Fiche Pédagogique n°4 : 17 Octobre	43
Fiche pédagogique n°5 : Autour des droits fondamentaux.....	44
Fiche pédagogique n°6 : Autour des idées reçues : Théâtre interactif ou Théâtre-Forum	45
Fiche pédagogique n°7 : Un point de vue à débattre	46
Fiche pédagogique n°8 : Pauvreté humaine et salariale	47
Fiche pédagogique n°9 : D'« Aide à Toute Détresse » à « Agir Tous pour la Dignité »	48
Fiche pédagogique n°10 : Et toi, que peux-tu faire ?»	49
Des vidéos, des livres, des documents.	50

ACTUALITÉ

- Quelle école pour quelle société ?
17 octobre 2011.5
- « Mettre fin à la violence de la misère :
s'appuyer sur les capacités de tous pour
bâtir la paix ». Vers le 17 octobre 2012.6
- Dans l'histoire de France,
« pour se débarrasser des pauvres ».7
- Démolition - reconstruction.9

• Quelle école pour quelle société ?

17 octobre 2011



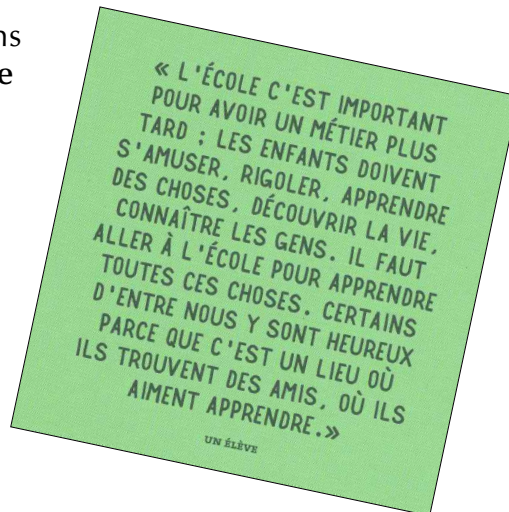
Cette plateforme a été élaborée grâce à la tenue à Lyon, du 11 au 13 novembre 2011, des Ateliers pour l'École, sur le thème « Quelle école pour quelle société ? » avec la volonté qu'elle soit diffusée, le plus largement possible, aussi bien aux décideurs politiques qu'à tous ceux pour qui la réussite de tous à l'école est au cœur des préoccupations. Ils ont été l'aboutissement d'un projet d'action-recherche mené depuis 2009 par ATD Quart-Monde en partenariat avec les divers acteurs de l'école, enseignants, chercheurs, parents et élèves, syndicats de parents, syndicats d'enseignants et courants pédagogiques divers suivants : SGEN-CFDT, SNES-FSU, SNUIPP-FSU, SNPDEN, APEL, FCPE, PEEP, AGSAS, AMF (Montessori), GFEN, ICEM-Pédagogie Freinet.

Pour préparer ces ateliers, l'expérience, la pensée, l'expression des parents, des jeunes, des enfants connaissant la grande pauvreté ont été recueillies avec aussi la participation d'enseignants engagés à leur côté.

Ces témoignages ont servi de pivot aux manifestations qui ont eu lieu à l'occasion du **17 Octobre, Journée mondiale du refus de la misère**.

Signalons les points essentiels abordés dans la plateforme :

- Dialoguer, travailler ensemble, parents, professionnels et enfants...
- ...pour donner à tous les enfants la possibilité de coopérer, de travailler, de créer ensemble.
- Mettre en œuvre des actions de formation initiale et continue adaptées pour les professionnels de l'École.
- Permettre une orientation réfléchie.



Pour aller plus loin : FICHE PÉDAGOGIQUE N°1 :
Et toi, quelle école souhaiterais-tu ?

On peut commander cette plaquette à ATD Quart-Monde, 33 rue Bergère 75009 Paris ou la télécharger sur le site www.ecoledetous.org sur lequel ceux qui le souhaitent peuvent apporter leur contribution.

« La violence du mépris et de l'indifférence crée la misère, car elle conduit inexorablement à l'exclusion, au rejet d'un homme par les autres hommes »¹.

Joseph Wresinski

• « Mettre fin à la violence de la misère : S'appuyer sur les capacités de tous pour bâtir la paix ». Vers le 17 octobre 2012

En janvier 2012, un colloque à l'UNESCO a rendu public un travail de recherche de trois années, mené au niveau mondial par le Mouvement ATD Quart Monde, sur le thème : « La misère est violence, rompre le silence, chercher la paix. »

De plus en plus souvent dans notre société, les plus démunis sont stigmatisés comme profiteurs inutiles, avec pour conséquence que de plus en plus de personnes ont peur d'être reléguées à l'écart de la société. Pourtant l'attente est grande de dépasser la violence de l'exclusion et l'aspiration très forte à chercher le vivre ensemble et la paix. La misère fait partie de ces violences extrêmes qui vont jusqu'à faire taire les victimes et les faire donc passer inaperçues. Pour en sortir, il faut créer les conditions pour rompre le silence.

Ce 17 octobre 2012 sera l'occasion de mettre en lumière **l'histoire de résistance des personnes, des familles et des quartiers démunis, de tous ceux qui résistent à la division, au mépris, à la violence et de leurs efforts pour vivre ensemble.**

Divers événements sont prévus :

- À Chelles, le 17 au soir, aura lieu un grand spectacle sur l'histoire de résistance à la violence, réalisé par les habitants d'un quartier de Noisy le Grand, centre de promotion familiale, en démolition-reconstruction (voir page 9).
- Le 17 aura lieu une marche de la Salpêtrière, lieu d'enfermement des pauvres au 17^{ème} siècle, jusqu'au Parvis des libertés et des droits de l'homme du Trocadéro, avec des étapes en des lieux significatifs de la violence faite aux pauvres et de leur résistance. ²
- Une exposition avec des œuvres créées sur les thèmes « la misère est violence » et « démolition-reconstruction ».

**Pour aller plus loin : FICHE PÉDAGOGIQUE N°2 :
La misère est violence, cherchons la paix**

1- La violence faite aux pauvres, « Joseph Wresinski, Refuser la Misère. Une pensée politique née de l'action » Les Éditions du Cerf – Les Éditions Quart Monde, Paris 2007, p. 113.

2- Pour tout renseignement sur cette marche, téléphoner au 01 42 46 81 95.

• Dans l'histoire de la France, « pour se débarrasser des pauvres »

Dans l'histoire de la France, la société n'a jamais eu les bonnes réponses face à la grande pauvreté quelle qu'elle soit. C'est par exemple ce que nous enseigne l'histoire de l'Hôpital de la Pitié Salpêtrière à Paris.

Un décret de Louis XIV...

En 1656, Louis XIV confie à l'architecte Libéral Bruant la construction d'un hôpital à l'emplacement du petit arsenal, un lieu en dehors de Paris, où l'on fabriquait la poudre pour les munitions, surnommé la « Salpêtrière ». La Salpêtrière fut le premier et le plus grand des établissements de l'Hôpital général, institution destinée au « renfermement des pauvres de Paris », chargé d'abriter et recevoir, de gré ou de force mendiants, pauvres, marginaux et vagabonds. En effet, un édit de Louis XIII avait ordonné que les mendiants soient envoyés dans des établissements pour y travailler. Et à l'époque de Louis XIV il y avait environ 40 000 pauvres en France.



Le plan de la Salpêtrière est composé de plusieurs bâtiments, centrés autour d'une chapelle en forme de croix grecque, la chapelle Saint Louis, unique en son genre en Europe car destinée au service spécifique de cet hôpital "prison" des pauvres. Ces pauvres, qu'on divisait en catégories, ne devaient surtout pas se mélanger les uns aux autres, même pendant les offices, ce que permet-

taient les quatre nefs de la chapelle. Par l'une d'elles entraient les couples, par une autre les filles mères, par une autre encore les orphelins et ainsi de suite. Pourtant, tout était parti d'un bon sentiment de la part de Louis XIV. Dans son décret de 1656, il avait écrit : « ...considérant ces pauvres mendiants comme membres vivants de Jésus Christ et non pas comme membres inutiles de l'État... ».

Ainsi au départ, il ne pouvait pas y avoir de gens mariés en ce lieu car on considérait à l'époque qu'on ne pouvait enfermer des couples mariés, même pauvres, car cela les obligeait à vivre en communauté et allait contre les liens sacrés du mariage. Mais ces considérations n'ont pas tenu longtemps devant des mesures de police et dès 1657, on y a accueilli et enfermé des gens qui étaient mariés.

Mariés de force

On va peu à peu aller plus loin. Les orphelins et orphelines qui grandissent en ces lieux, on va les forcer à se marier entre eux. Puis ils seront expulsés hors de France pour aller peupler les colonies françaises.

Pour continuer sur ce chemin de violence et d'exclusion, en 1684, on ajoute à l'hospice, une prison pour femmes où furent enfermées condamnées de droit commun et victimes des « lettres de cachet ». Puis en 1730, on crée le commun où on enferme les prostituées et les « dépravées », ce qui fit de la Salpêtrière un lieu de concentration, de répression et de détention pour femmes livrées à l'arbitraire le plus total. Et ces prostituées, on va elles aussi les forcer à se marier avec des hommes qu'elles n'ont jamais vus et qui viennent d'autres lieux que la Salpêtrière. Mariages à la chaîne, il

pourra y avoir jusqu'à 60 couples en une matinée. Les hommes reçoivent une alliance, les femmes une chemise. En une minute chaque couple est béni, a le droit de s'embrasser puis ne se retrouvera pour une vie commune qu'à la Martinique, à Saint-Domingue ou en Louisiane. Et bien souvent ce ne sera pas le cas car nombreux étaient ceux qui mouraient pendant le voyage. C'est ce qu'on appelait l'émancipation sociale.

À la veille de 1789, l'hôpital, qui était le plus grand hospice du monde, abritait dix mille personnes et la prison comptait plus de trois cents détenues. Jusqu'à la Révolution, la Salpêtrière n'eut aucune fonction médicale : ses malades étaient envoyés à l'Hôtel Dieu où les conditions de soins étaient telles qu'ils mouraient la plupart du temps. Ceux qui en réchappaient devenaient fous ou du moins étaient considérés comme tels.

À la révolution française...

La période troublée de la Révolution française a conduit jusqu'aux massacres du 4 septembre 1792. Considérant que ceux qui habitaient à l'intérieur de ces murs, et en plus à l'extérieur de la ville, n'étaient pas des gens "bien", il va être inventé la rumeur d'une conspiration des prisons, conspiration contre la révolution. Après le massacre de 120 hommes et garçons à Bicêtre, c'est au tour de 35 femmes d'être égorgées, jetées à la fosse commune après qu'on en ait mangé les boyaux. La plus jeune avait 17 ans. Il y aura bien une enquête ensuite mais personne ne sera condamné.

Ce n'est qu'à la fin du XVIII^{ème} que l'hôpital deviendra un véritable lieu de soins.

À partir de 1823, la Salpêtrière prit l'appellation d'"Hospice de la Vieillesse Femme", regroupant en réalité les "vieillardes" et les "folles", ces aliénées qui restaient considérées comme des bêtes de foire et qu'on venait voir en famille le dimanche !

Quant aux personnes dangereuses, elles étaient mises dans des cachots qui communiquaient avec la Seine et étaient noyées. Ce n'est qu'au XX^{ème} siècle que la Salpêtrière est devenue un hôpital à part entière. L'asile d'aliénées a été abandonné en 1921 et l'Hospice en 1968.

Un lieu de division

Voilà donc une brève histoire de la Salpêtrière. De l'idée de départ qui était plutôt d'abriter les pauvres, de les nourrir et peut-être aussi de les réformer, on en a fait un lieu de réclusion, de division, de violence.

Division d'abord, car les pauvres étaient ainsi relégués en dehors de la ville, et en contraste, l'ouest de Paris était réservé aux riches, les "riches", une classe qu'on a ainsi créée par la division géographique alors que cette appellation n'était pas encore en usage à l'époque.

Réclusion et violence ensuite, il n'est pas nécessaire d'insister sur ce point car l'histoire de la vie dans ces lieux parle d'elle-même. Il est cependant terrible de constater qu'aucune trace n'a été gardée, aucun nom, de ces individus, hommes et femmes, qui ont subi ces violences au cours des siècles, comme s'ils n'avaient jamais existé. C'est pour cette raison que le 17 octobre 2012 une marche vers le Trocadéro commencera en ces lieux, pour célébrer la mémoire de ces hommes et ces femmes qui ont été transparents aux autres.

Cette histoire de la Salpêtrière provient essentiellement d'informations qui nous été données par M. Pascal Payen Appenzeller qui a développé une visite du Paris des pauvres, le Paris des classes populaires qui ont bâti Paris, ont souffert à Paris et ont construit Paris.

• Démolition - reconstruction

Dans des centaines de quartiers en France et des milliers dans le monde, des projets de démolition - reconstruction ont lieu. Les habitants se demandent pourquoi ?

- pour disperser une population et ne plus voir les problèmes inhérents à ces lieux d'exclusion, où les mots « droits de l'homme » ont perdu leur sens,
- ou pour reconstruire avec les habitants et fort de leur histoire collective.

Histoire, ces quartiers en ont une, comme partout, histoire de résistance à la division, à la violence de la misère. Comment aider les habitants à lutter contre la division ?

« Le mépris, être rejeté, se faire insulter, ça finit par faire exploser ; si on accumule les frustrations, les injustices, l'incompréhension, j'ai envie de me défendre et des fois, ça sort pas au bon moment et ça sort pas sur la bonne personne. La violence appelle la violence. Même si on n'est pas violent, on arrive à un moment, on le devient. » (Un jeune de France)¹

Violence de devoir quitter son logement qui va être détruit, sans savoir de quoi demain sera fait et avec en plus le sentiment qu'on ne « mérite » pas mieux :

- Comme à la Cali, les Hauts du Lièvre à Nancy : « ...il y a des rénovations. Y en a qui demandent des maisons, parce qu'ils y a des maisons reconstruites. Mais plus de la moitié, ils vont aller vivre ailleurs.

Les maisons c'est pour des gens d'ailleurs qui les méritent mieux... » (Nancy 2010)

- Ou comme à la Courneuve à propos de la destruction de la barre « le Petit Debussy » de la « cité des 4000 » : « J'ai toujours pensé que lorsqu'on me l'annoncerait, je serais si heureuse que je ferai des youyous. Mais finalement, ça me fait mal. C'est quand même vingt ans de ma vie, cet immeuble... » (À la Courneuve, le difficile adieu à la barre HLM - Le Monde daté 27- 28 mai 2012)

Violence qui provoque la faim dans certains pays en développement :

« Les démolitions qu'on subit sont une violence, ça provoque la faim. À cause de ces démolitions qui ont lieu chaque jour, vous ne pouvez pas partir au travail. C'est une violence car vous vous mettez à penser à des choses terribles contre les ouvriers de démolition. Ils brûlent notre bois, ils déchirent nos bâches. À chaque fois qu'on a notre habitation démolie, je ne peux plus parler (...) je ne peux plus travailler, alors c'est la double peine : la faim et la faim. » (Les Philippines)¹

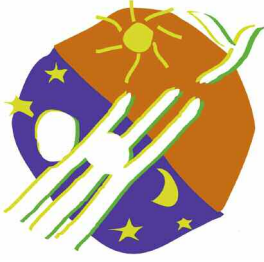
Violence sans fin, désespérante, car la durée de certains projets fait vivre des enfants, des jeunes, des adultes quasi dix ans, voire plus, dans des lieux non réparés et qui se dégradent encore davantage. Certains enfants ont ainsi été victimes d'accidents graves liés à cet état de fait.

**Pour aller plus loin : FICHE PÉDAGOGIQUE N°3 :
Histoire effacée ou ouverture vers l'avenir ?**

1- Colloque international à l'UNESCO « La misère est violence. Rompre le silence. Chercher la paix », Janvier 2012.

C'EST QUOI LA MISÈRE ?

- 17 octobre,
Journée mondiale du refus de la misère11
- Définition de la misère
(ou grande pauvreté)12
- Quelle différence existe-t-il entre
pauvreté et misère ?13
- Pour moi la misère c'est...14
- La misère, violence faite aux pauvres15



« Le 17 Octobre permet de faire exister ceux que l'on oublie »
Paroles de « Sans Voix »¹

• 17 octobre, Journée mondiale du refus de la misère

refuserlamisere.org

Le 17 octobre 1987, sur le parvis des Liberté et des Droits de l'Homme au Trocadéro à Paris, 100 000 défenseurs des droits de l'homme, de tous pays, de toutes conditions, ont répondu à l'appel de Joseph Wresinski, fondateur du Mouvement ATD Quart-Monde, appel à s'unir pour défendre les droits de ceux qui subissent la faim, l'ignorance et la violence. À cette occasion, une Dalle a été scellée « en l'honneur des victimes de la misère ».

Le 17 octobre 1987,

des défenseurs des Droits de l'Homme et du Citoyen de tous pays se sont rassemblés sur ce parvis. Ils ont rendu hommage aux victimes de la faim, de l'ignorance et de la violence. Ils ont affirmé leur conviction que la misère n'est pas fatale. Ils ont proclamé leur solidarité avec ceux qui luttent à travers le monde pour la détruire.



Là où des hommes sont condamnés à vivre dans la misère, les droits de l'homme sont violés.

S'unir pour les faire respecter est un devoir sacré.

Joseph Wresinski

En 1992, l'Assemblée générale des Nations Unies a reconnu cette journée comme Journée mondiale pour l'éradication de la pauvreté, et invité les États, les organisations intergouvernementales et non gouvernementales à organiser des activités nationales pour marquer la journée « en accordant l'attention voulue aux problèmes spécifiques des personnes les plus pauvres ».

Depuis 1987, quarante-deux répliques de cette « Dalle en l'honneur des victimes de la misère, de l'ignorance et de la violence », ont vu le jour dans des villes et villages sur différents continents (Afrique, Amérique du Nord et du Sud, Asie, Europe), invitant les populations à refuser la misère, aux côtés des plus défavorisés. Chaque 17 octobre, des personnes de plus en plus nombreuses renouvellent cet engagement, en France et dans le monde. Ces dalles sont des lieux de mémoire et de solidarité où chacun peut renouveler son engagement à agir pour le respect de la dignité de tout homme.

Pour aller plus loin : FICHE PÉDAGOGIQUE N°4 : 17 Octobre

1- Journal « Résistances » : www.atd-quartmonde.org

• Définition de la misère (ou grande pauvreté)

« La précarité est l'absence d'une ou plusieurs sécurités permettant aux personnes et familles d'assumer leurs responsabilités élémentaires et de jouir de leurs droits fondamentaux. L'insécurité qui en résulte peut être plus ou moins grave et définitive. Elle conduit le plus souvent à la grande pauvreté quand elle affecte plusieurs domaines de l'existence, quand elle tend à se prolonger dans le temps et devient persistante, qu'elle compromet gravement les chances de reconquérir ses droits et de réassumer ses responsabilités par soi-même dans un avenir prévisible. »

Au cours du séminaire organisé par le Haut Commissariat aux droits de l'Homme des Nations Unies les 27 et 28 janvier 2009 au Palais Wilson (à Genève) sur le projet des principes directeurs sur l'extrême pauvreté et les droits de l'homme, le Mouvement ATD Quart Monde a proposé que cette définition de l'extrême pauvreté, utilisée par Leandro Despouy ¹ dans son rapport final sur les droits de l'homme et l'extrême pauvreté, soit retenue comme définition de l'extrême pauvreté ².

Selon Leandro Despouy, « cette définition offre le double intérêt novateur : de saisir la pauvreté en terme de droits et de responsabilités ; d'avoir été rédigée en association avec l'ensemble des partenaires sociaux d'un pays et en consultation avec des familles et des personnes très pauvres.

D'autre part, elle montre à la fois, la proximité et la différence qui existent entre les situations de pauvreté (première partie de la définition) et d'extrême pauvreté (deuxième partie de la définition) [...] Elle montre également que la ligne de démarcation entre la pauvreté et l'extrême pauvreté, si elle est bien réelle, peut être mouvante. »

1- Leandro Despouy est un avocat argentin défenseur des droits de l'homme. Il est aux Nations Unies le rapporteur spécial sur l'indépendance des juges et des avocats.

2- Rapport sur l'extrême pauvreté et les droits de l'homme adopté par la sous-commission des droits de l'homme à Genève en 1996 : E/CN.4/Sub.2/1996/13 Annexe III.

• Quelle différence existe-t-il entre pauvreté et misère ?

Si certains peuvent accepter, voire même choisir d'être pauvre (choix philosophique ou religieux), personne ne peut choisir d'être dans la misère, car c'est la dignité même de la personne qui est alors atteinte, bafouée.

« **La misère commence là où sévit la honte.** »
Joseph Wresinski

Historiquement, c'est une réalité assez mal connue, car elle a surtout été étudiée de l'extérieur, les personnes vivant ces situations n'ayant que très rarement la possibilité d'exprimer, de décrire elles-mêmes leur situation.

La pauvreté peut être définie en termes économiques, politiques ou sociologiques. Mais parce que les chiffres ne disent rien de la souffrance, écoutons ceux qui vivent dans la grande pauvreté :

« *C'est rare de pouvoir parler de pauvreté sans avoir honte.* »

« *Les distributions, moi j'ai drôlement honte d'y aller. J'ai tellement honte. J'ai décidé de ne plus y aller. Je préfère me priver que d'être humiliée.* »

Annie de Lyon : [...] « *Il faut que ça change surtout pour les jeunes qui veulent du travail car sans travail pas d'appartement. On ne peut pas s'en sortir, surtout quand on est maman et qu'on ne s'en sort même pas pour pouvoir élever son enfant. Comment une jeune maman qui n'a ni appartement ni boulot peut-elle faire pour élever ses enfants ? Il y a bien les banques alimentaires mais ce n'est pas une solution, ça ne va pas toujours exister.* »¹

Sur Dailymotion, une vidéo d'ATD Quart Monde peut servir de support à une discussion avec les jeunes : Un monde sans misère vu par les enfants.

(http://www.dailymotion.com/video/xaj3x2_un-monde-sans-misere-vu-par-les-enf_webcam).

Bien appréhender ces réalités qu'on appelle pauvreté, misère, n'est donc pas facile. Elles sont dures pour ceux qui les vivent, mais sont aussi dures à regarder ! D'autant que très peu de personnes peuvent se croire totalement à l'abri de la misère : les maladies, les catastrophes - naturelles ou non - les conflits et les guerres, les dégradations de l'environnement nous l'apprennent.

1- Audition de jeunes au Sénat le 1^{er} février 2011 avec le Mouvement ATD Quart Monde

• Pour moi, la misère c'est...

L'extrême pauvreté et l'exclusion peuvent prendre des formes diverses et il n'est pas toujours facile à ceux qui les vivent de pouvoir l'exprimer. D'autres osent y mettre des mots. En voici quelques-uns prononcés par des jeunes de diverses classes d'Ile de France au cours des deux dernières années scolaires :

- Ne pas pouvoir aller à l'école
- Ne pas avoir assez d'argent pour se payer à manger
- Ne pas avoir de travail
- Dépendre des choix des autres, ne pas être libre de ses choix
- Être exclus des autres
- Ne pas avoir les droits de tout le monde, le droit d'avoir une existence civique
- Quand on se sent abandonné, qu'on a plus d'espoir
- Ce que subissent les gens qui sont obligé de se cacher pour vivre, qui sont exclus de la société à cause d'un handicap physique ou mental.
- Subir une vie que l'on n'a pas décidée, ne pas être maître de son destin
- Tomber dans l'alcool à cause de la misère
- Être obligé de voler pour vivre, obligé de fouiller dans les poubelles, obligé de mendier
- N'avoir plus les moyens ni les capacités de s'en sortir seul
- Vivre dans des conditions défavorables, sans hygiène, dans des bidonvilles
- Ne pas pouvoir se faire soigner
- Vivre dans la solitude et ne pas pouvoir partager ce qui nous intéresse, ce qui nous importe
- Avoir perdu l'espoir
- Quand on reçoit quelque chose de quelqu'un et qu'on se sent humilié

Et toi, que dirais-tu sur la violence de la misère ?

Pour aller plus loin : FICHE PÉDAGOGIQUE N°2 :
La misère est violence, cherchons la paix

• La misère, une violence faite aux pauvres

L'extrême pauvreté et l'exclusion peuvent prendre des formes diverses mais elles sont toujours une violence faite à ceux qui les vivent.

- Être sans cesse suspecté et laissé pour compte
 - « Je travaillais comme employée de maison dans une famille. Un matin le père est venu me voir en me disant : « Vous m'avez menti sur votre passé, vous ne m'avez jamais dit que vous étiez une enfant de la DASS. » Je lui ai dit : « C'est pas parce que je suis une enfant de la DASS que ça me ferait moins humaine et moins bonne gouvernante pour les enfants. » Il m'a dit : « Si » et dans l'heure qui suivait, j'avais une lettre de licenciement avec écrit mot pour mot : « Je soussigné M. X, licencié Melle L. D. pour motif suivant : « Enfant de la DASS ». »
- Dépendre des choix des autres, ne pas être libre de ses choix
 - « Ce qui fait le plus mal, quand la vie est déjà si dure, c'est qu'on vous fait sentir que c'est de votre faute. Et puis c'est douloureux de dépendre de décisions que d'autres prennent à ton sujet et d'être obligé de faire des choses que tu ne trouves pas bien pour toi-même. » ²
 - Annie de Lyon : [...] « **On dit souvent aux jeunes : « Ah, mais tu ne peux pas faire ce métier. » Pour moi, c'est de la discrimination pure et simple, surtout quand les jeunes veulent s'en sortir dans la vie. Après, ça ne donne plus envie aux jeunes de faire quoi que ce soit pour chercher du boulot, étant donné qu'on les abaisse. »**
 - Juliette, enseignante en collège : « À un certain moment, on se sent un peu coincé par le système d'orientation qui ne laisse pas de choix réel aux élèves les plus en difficulté. Je trouve dramatique d'envoyer un élève se préparer à un métier qu'il n'a absolument pas choisi. Comment peut-on faire changer les choses ? C'est ma question quotidienne. »
- Ne pas avoir les droits de tout le monde ¹
 - Des jeunes expriment : « Ceux qui vivent dans la misère, ils ont le plus de violence, parce que pour eux, l'État il s'en fout. » ³
 - Ne pas avoir droit aux soins comme tout le monde.¹
 - Subir du chantage par rapport au droit au travail : « *Je travaille dans une chaîne de magasins dans mon pays. Je travaille chez cet employeur de 5 h du matin à 10h du soir. ... Je ne suis qu'un outil pour le gain économique de mon employeur. On a été demander une augmentation, il m'a répondu : « Comment je vais te donner une augmentation, alors que tu donnes à manger aux enfants de la rue ? ».* Je n'ai rien répondu. »
- Être abandonné et devoir se taire
 - Parfois des familles sans logement prennent une chambre dans un hôtel meublé. Les enfants et les jeunes expliquent qu'ils cachent leur vie. Une enfant disait : « *Je ne dis pas que je vis à l'hôtel car une fois je l'ai dit et les autres enfants me traitaient de SDF, de « cas social ». Et donc je préfère me taire.* » Un enfant qui doit se taire à l'école ne peut pas apprendre.

Pour aller plus loin : FICHE PÉDAGOGIQUE N°2 :
La misère est violence, cherchons la paix

1- « Pour moi la misère c'est... » Expression de jeunes dans des établissements scolaires d'IDF en 2010-2012.

2- Participant d'un « Forum » aux Pays-Bas, l'équivalent des Universités populaires Quart Monde en France.

3- Rencontre de jeunes en Lorraine (1^{er} et 2 mai 2010).

4- Colloque international « La misère est violence. Rompre le silence. Chercher la paix », Palais de l'UNESCO Paris, janvier 2012.

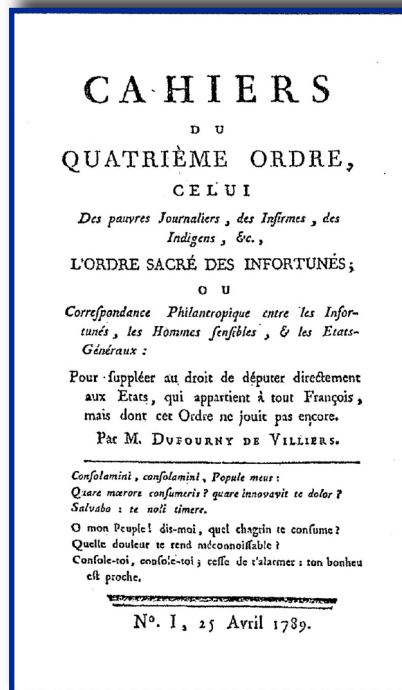
GRANDE PAUVRETÉ ET HISTOIRE : COMBAT JURIDIQUE ET CIVIQUE

- Révolution française :
du Quatrième Ordre au Quart Monde17
- 1848 : Discours de Victor Hugo18
- Année 1960 : Une reconnaissance,
le Peuple du Quart Monde19
- 1987 : « Grande pauvreté et précarité
économique et sociale »
2012 : « Et maintenant ? »20
- 1998 : « La loi d'orientation
de lutte contre les exclusions »21
- 2007 : Dernière en date, la loi DALO
(Droit au logement opposable)22

• Révolution française : du Quatrième Ordre au Quart Monde

Au printemps de l'année 1789, temps de la Révolution française, Dufourny de Villiers s'indigne contre l'exclusion des plus pauvres au sein des assemblées de districts de Paris, réunies en vue de rédiger les **Cahiers de Doléances** et d'élire les électeurs représentant les trois Ordres : le Clergé, la Noblesse, et le Tiers État.

Le 25 avril 1789, il publie un pamphlet « Cahiers du Quatrième Ordre, celui des pauvres journaliers, des infirmes, des indigents, l'Ordre sacré des infortunés » afin qu'ils soient reconnus comme de véritables citoyens.



quoi dis-je cet Ordre, qui n'ayant rien, paye plus, proportionnellement, que tous les autres, est le seul qui, conformément aux anciens usages tyranniques des siècles ignorants et barbares, ne soit pas appelé à l'Assemblée Nationale, et envers lequel le mépris est, j'ose le dire, égal à l'injustice ? »

Extraits de Cahiers du Quatrième Ordre celui des pauvres Journaliers, des Infirmes, des Indigents, l'ordre sacré des Infortunés.

« [...] Je ne demanderai pas seulement pourquoi il y a tant de malheureux, mais pourquoi ils ne sont pas considérés chez nous comme des hommes, comme des frères, comme des Français... Pourquoi cette classe immense de journaliers, de salariés, de gens non gagés, sur lesquels portent toutes les révolutions physiques, toutes les révolutions politiques, cette classe qui a tant de représentations à faire, les seuls qu'on pût peut-être appeler du nom trop véritable, mais avilissant et proscrit de doléances, est-elle rejetée au sein de la Nation ? Pourquoi n'a-t-elle pas de représentants propres ? Pourquoi cet Ordre qui, aux yeux de la grandeur et de l'opulence, n'est que le dernier, le quatrième des Ordres, mais qui aux yeux de l'humanité, aux yeux de la vertu comme aux yeux de la religion, est le premier des ordres, l'Ordre sacré des Infortunés ; pour-

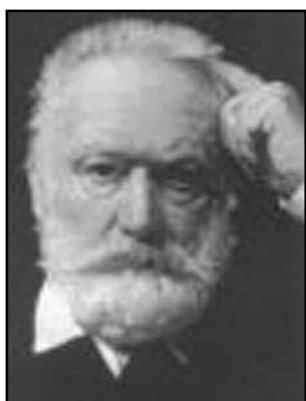
Cette invitation à considérer le Quatrième Ordre ne sera que très peu prise en compte.

- Le 26 août 1789, l'Assemblée constituante vote la Déclaration des droits de l'homme dont l'article 1 stipule que : « Les hommes naissent libres et égaux en droit » mais dans la pratique de la vie politique qui se met en place les plus pauvres continuent à être exclus.
- En 1791, la première constitution française distingue les citoyens passifs (ceux qui ne paient pas l'équivalent de trois journées de travail d'imposition) et les citoyens actifs.

Cette notion de Quatrième Ordre évoluera au cours du temps, les textes suivants retracent ces changements jusqu'à aujourd'hui.

• 1848 : Discours de Victor Hugo

Au lendemain de la Révolution de 1848, Armand de Melun ¹ avait proposé à l'assemblée législative de « nommer dans les bureaux une commission de trente membres, pour préparer et examiner les lois relatives à la prévoyance et à l'assistance publique ». Le rapport de cette proposition le 9 juillet suivant, s'ouvre par le discours de soutien de Victor Hugo dont voici quelques extraits.



Victor Hugo

« [...] Je ne suis pas, Messieurs, de ceux qui croient qu'on peut supprimer la souffrance en ce monde, la souffrance est une loi divine, mais je suis de ceux qui pensent et qui affirment qu'on peut détruire la misère.

Remarquez-le bien, Messieurs, je ne dis pas diminuer, amoindrir,

limiter, circonscrire, je dis détruire. La misère est une maladie du corps social comme la lèpre était une maladie du corps humain ; la misère peut disparaître comme la lèpre a disparu. Détruire la misère ! Oui, cela est possible. Les législateurs et les gouvernants doivent y songer sans cesse ; car, en pareille matière, tant que le possible n'est pas le fait, le devoir n'est pas rempli.

La misère, Messieurs, j'aborde ici le vif de la question, voulez-vous savoir où elle en est, la misère ? Voulez-vous savoir jusqu'où elle peut aller, jusqu'où elle va, je ne dis pas en Irlande, je ne dis pas au Moyen-âge, je dis en France, je dis à Paris, et au temps où nous vivons ? [...]

Voici donc ces faits :

Il y dans Paris, dans ces faubourgs de Paris que le vent de l'émeute soulevait naguère si aisément, il y a des rues, des maisons, des cloaques où des familles, des familles entières, vivent pêle-mêle, hommes, femmes, jeunes filles, enfants, n'ayant pour lits, n'ayant pour couvertures, j'ai presque dit pour vêtements, que des monceaux infects de chiffons en ferment-

tation, ramassés dans la fange du coin des bornes, espèce de fumier des villes, où des créatures humaines s'enfouissent toutes vivantes pour échapper au froid de l'hiver. Voilà un fait. En voici d'autres : ces jours derniers, un homme, mon Dieu, un malheureux homme de lettres, car la misère n'épargne pas plus les professions libérales que les professions manuelles, un malheureux est mort de faim, mort de faim à la lettre et l'on a constaté, après sa mort, qu'il n'avait pas mangé depuis six jours. Voulez-vous quelque chose de plus douloureux encore ? Le mois passé, pendant la recrudescence du choléra, on a trouvé une mère et ses quatre enfants qui cherchaient leur nourriture dans les débris immondes et pestilentiels des charniers de Montfaucon !

Eh bien, Messieurs, je dis que ce sont là des choses qui ne doivent pas être ; je dis que la société doit dépenser toute sa force, toute sa sollicitude, toute son intelligence, toute sa volonté, pour que de telles choses ne soient pas ! Je dis que de tels faits dans un pays civilisé, engagent la conscience de la société tout entière ; que je m'en sens, moi qui parle, complice et solidaire [...]. Je voudrais que cette assemblée, majorité et minorité, n'importe, je ne connais pas, moi de majorité et de minorité en de telles questions ; je voudrais que cette assemblée n'eût qu'une seule âme pour marcher, à ce but sublime, l'abolition de la misère ! »

Victor Hugo Extraits de « Le droit et la loi, et autres textes citoyens »

Suite à ce discours, la proposition de M. de Melun fut votée à l'unanimité.

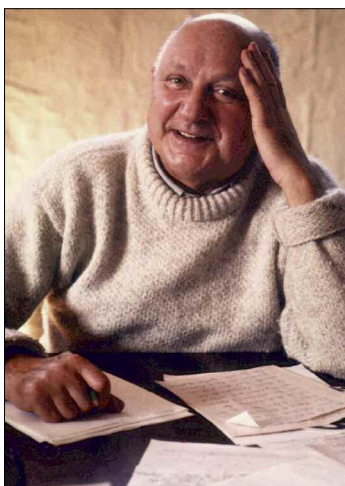
Quelques années après avoir prononcé ce discours devant l'Assemblée législative, Victor Hugo, sur l'invitation de l'économiste Adolphe Blanqui, se rend dans les quartiers populaires de Lille. A son retour, il prépare un discours pour l'Assemblée que d'ailleurs il ne prononcera pas. Toutefois, cette expérience qui a profondément bouleversé Victor Hugo, lui inspirera deux ans plus tard un poème « Un jour je descendis dans les caves de Lille » (« Joyeuse Vie » Les Châtiments livre III 9 Jersey 1853).

1- Homme politique français (1807 - 1877).

• Année 1960 : Une reconnaissance, le Peuple du Quart Monde

**Millions et millions d'enfants, de femmes et de pères
Qui sont morts de misère et de faim,
dont nous sommes les héritiers [...] ¹.**

Le 14 Juillet 1956, Joseph Wresinski ayant lui-même vécu dans la grande pauvreté, rejoint en tant que prêtre, les 252 familles rassemblées dans le camp des sans-logis à Noisy-le-Grand en région parisienne. Ce camp a été créé pour reloger des familles, après l'appel lancé par l'abbé Pierre en février 1954.



« J'ai été hanté par l'idée que jamais ces familles ne sortiraient de la misère aussi longtemps qu'elles ne seraient pas accueillies dans leur ensemble, en tant que peuple, là où débattaient les autres hommes. Je me suis promis que si je restais, je ferais en sorte que ces familles puissent gravir les marches du Vatican, de l'Élysée, de l'ONU... » ²

**Je témoigne de vos enfants
tordus par les douleurs de la faim,
n'ayant plus de sourire,
voulant encore aimer.**

Il consacre toute son énergie à faire reconnaître ce *peuple* en quête de dignité, un peuple avec une pensée et une expérience uniques, indispensables à la société. Il s'oppose à la soupe populaire et propose aux familles : un jardin d'enfants, une bibliothèque, des ateliers pour les jeunes et les adultes, une chapelle, une laverie, un salon d'esthétique pour les femmes, etc.

« Ce n'est pas tellement de nourriture, de vêtements qu'avaient besoin tous ces gens, mais de dignité, de ne plus dépendre du bon vouloir des autres ». ³

**Je témoigne de ces millions de jeunes
Qui, sans raison de croire, ni d'exister
Cherchent en vain un avenir
En ce monde insensé [...]**

Du camp de Noisy-le-Grand, des volontaires iront rejoindre d'autres lieux d'abandon de la région parisienne : la Campa à La Courneuve, les Francs-Moisins à Saint-Denis, puis dans d'autres villes de France et d'Europe ainsi qu'aux États-Unis d'Amérique, comme à New York, en 1964.

Dans les années 1960, pour donner un nom collectif positif et porteur d'espoir aux personnes en situation de grande pauvreté, Joseph Wresinski et les habitants du bidonville ont inventé le terme Quart Monde.

1- Texte complet « *Je témoigne de vous* » sur www.joseph-wresinski.org

2- Extrait du livre Joseph Wresinski : « *Non à la misère* » de Caroline Glorion, paru en 2008 aux éd. Actes Sud Junior

3- Extrait du film « *Joseph Wresinski : 50 ans de combat contre la misère* » de Caroline Glorion.

• 1987 : « Grande pauvreté et précarité économique et sociale »

2012 : « Et maintenant ? »

« Tant que les droits fondamentaux ne sont pas effectifs pour certains, la démocratie est menacée et il est insuffisant de vouloir la défendre ; le seul combat à mener consiste à se rassembler pour la faire avancer. »

Geneviève de Gaulle Anthonioz ¹

À partir de 1979, Joseph Wresinski, fondateur du Mouvement ATD Quart Monde est nommé membre du Conseil économique et social (CES) de la République Française. Il rédige un rapport « Grande pauvreté et précarité économique et sociale » qui sera adopté en Février 1987. Ce rapport est toujours le plus demandé depuis vingt-cinq ans. Il est possible de se le procurer auprès du Journal Officiel ou du CES devenu aujourd'hui CESE ², Conseil économique, social et environnemental.

Rappelons la définition de la grande pauvreté donnée dans ce rapport :

« La précarité est l'absence d'une ou plusieurs des sécurités, notamment celle de l'emploi, permettant aux personnes et familles d'assumer leurs obligations professionnelles, familiales et sociales, et de jouir de leurs droits fondamentaux. [...] Les propositions (de ce rapport du CES) intéressent la population actuellement en grande pauvreté ou menacée par elle, composée par des personnes en âge de travailler, mais le plus souvent sans travail, sans qualification et sans sécurité de ressources minima. Sont pris en compte les parents, les enfants et les jeunes, mais aussi la cellule familiale en tant que telle ».

Ce rapport a eu des répercussions sociales et politiques importantes à travers l'Europe et dans le monde.

Le 20 février 1987, Joseph Wresinski prend la parole devant la commission des droits de l'homme des Nations Unies à Genève : l'extrême pauvreté est reconnue comme une violation des droits de l'homme.

La misère et l'exclusion touchent à plusieurs domaines de la vie qui sont mis en cause en même temps, c'est pourquoi **ces droits sont indivisibles**.

La pauvreté est alors définie en référence aux droits fondamentaux.

1. Le droit au travail (à défaut, à des ressources suffisantes pour vivre).
2. Le droit au logement.
3. Le droit à la santé.
4. Le droit à l'éducation et à la culture.
5. Le droit de vivre en famille.
6. Le droit à la justice (à recourir à la justice pour défendre ses droits).

Le non respect de ces droits fondamentaux empêche d'exercer ses droits et devoirs de citoyens.

Pour aller plus loin : FICHE PÉDAGOGIQUE N°5 : Autour des droits fondamentaux

1- « Le secret de l'Espérance » 2001 Ed Fayard /Ed Quart monde.

2- www.conseil-economique-et-social.fr Le CES s'est aujourd'hui transformé en CESE, Conseil économique, social et environnemental.

3- « Grande pauvreté et précarité économique et sociale 1987-2012 et maintenant ? ». *Les éditions des journaux officiels, 21 rue d'Estrées, CS 10733 75345 Paris Cedex 07*

• 1998 : « La loi d'orientation de lutte contre les exclusions »

« La misère n'est pas une fatalité.
C'est l'œuvre des hommes.
Seuls les hommes peuvent la détruire. »

Joseph Wresinski

Geneviève de Gaulle Anthonioz succède à Joseph Wresinski au CES en 1988. En 1996, elle présente un rapport intitulé : « **Rapport d'évaluation des politiques publiques de lutte contre la pauvreté.** » et présente le texte de la loi d'orientation de lutte contre les exclusions le 9 juillet 1998 à l'Assemblée nationale.

Cette loi a ouvert **une nouvelle étape du combat contre la misère** en se donnant pour ambition de garantir le respect de l'égalité de tous, par un accès effectif à l'ensemble des droits fondamentaux.

L'article premier de la loi d'orientation contre les exclusions est rédigé comme suit :

« La lutte contre les exclusions est un impératif national fondé sur le respect de l'égalité de tous les êtres humains et une priorité de l'ensemble des politiques publiques de la nation. La présente loi tend à garantir sur l'ensemble du

territoire l'accès effectif de tous aux droits fondamentaux dans les domaines de l'emploi, du logement, de la protection de la santé, de la justice, de l'éducation, de la formation et de la culture, de la protection de la famille et de l'enfance

L'État, les collectivités territoriales, les établissements publics dont les centres communaux et intercommunaux d'action sociale, les organismes de sécurité sociale ainsi que les institutions sociales et médico-sociales participent à la mise en œuvre de ces principes.

Ils poursuivent une politique destinée à connaître, à prévenir et à supprimer toutes situations pouvant engendrer des exclusions (...)

Cette loi d'orientation a permis des avancées sociales comme la Couverture maladie universelle (CMU) en 1999 et le Droit au logement opposable (DALO) en 2007.



• 2007 : Dernière en date, la loi DALO (Droit au logement opposable)

Le droit au logement est inscrit dans la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme (1948) au même titre que les autres droits fondamentaux (travail, santé, éducation et culture, vivre en famille, justice). En France, l'accès à ces cinq derniers droits est garanti, plus ou moins bien, c'est sûr. Mais il est garanti. Par contre le droit à un logement décent ne l'est pas du tout: d'après les chiffres établis par la Fondation Abbé Pierre dans son rapport annuel ¹, environ 4 millions de personnes connaissent « une problématique forte de mal logement » sans parler des 5 millions supplémentaires qui sont "en situation de réelle fragilité à court ou moyen terme".

C'est pour essayer de s'attaquer à ce problème qu'une nouvelle loi instituant le Droit Au Logement Opposable (**DALO**), votée le 5 mars 2007, est entrée en application au 1er janvier 2008. Cette loi ne vise pas à favoriser le droit au logement par rapport aux autres droits fondamentaux, mais bien de l'élever au niveau des autres, afin qu'ensemble, ils puissent jouer leur rôle d'accès à la citoyenneté.

Une loi opposable ?

Droit au logement **opposable**, qu'est-ce que cela veut dire ? Une loi, dite « opposable », permet à celui, dont l'accès à un droit fondamental est empêché, d'exercer un recours vis-à-vis d'une autorité responsable. En l'occurrence, cette opposabilité doit permettre à toute personne d'accéder à un logement « décent et indépendant » dont le coût lui soit accessible et d'exercer un recours envers une autorité désignée afin d'y parvenir. C'est l'État qui est le garant de ce droit et il peut déléguer cette responsabilité à des collectivités locales.

Une loi de plus, pourrait-on dire. Où est la nouveauté ? Le droit au logement étant devenu opposable, l'État a une obligation de résultat et se trouve dans la même situation que lorsque la

loi Jules Ferry du 16 juin 1881 a créé l'école obligatoire et gratuite pour tous. À l'époque, on s'était inquiété du manque d'écoles permettant la scolarisation de tous les enfants. Mais en vingt ans la France s'est couverte d'écoles.

Des familles relogées...

Grâce à la procédure mise en place depuis le 1^{er} janvier 2008 (voir par exemple sur le site <http://vosdroits.service-public.fr/F18005.xhtml>), c'est à ce jour plus de 35 000 familles ou demandeurs individuels qui ont été relogés. Pour la plupart, ils n'auraient pas été relogés sans ce nouveau droit. Ce chiffre peut paraître dérisoire par rapport au nombre de mal-logés et encore bien des familles sont dans l'attente d'une solution. En effet des critères de sélection ont été instaurés à cause du manque de logements sociaux et ce ne sont que les dossiers de ceux, victimes des injustices les plus criantes, qui sont considérés. La loi DALO ne vise pas à résoudre tous les problèmes du mal-logement en France. Ceci n'est pas possible tant qu'une politique ambitieuse de construction de logements sociaux n'est pas menée par l'État. Mais pour ceux qui vivent des situations dramatiques, la loi fonctionne bien, avec toutefois des difficultés dans des territoires comme l'Île de France ou la région PACA. Elle est un aiguillon puissant pour résoudre le mal logement. Et elle crée une obligation de résultat : en effet si l'État est défaillant dans ses obligations, il doit payer une astreinte. C'est actuellement 16,5 millions d'euros qu'il doit verser et qui sont affectés à un fond d'aide aux familles en difficulté de logement.

Il n'est certes pas rapide de construire des logements sociaux mais chacun peut, dans sa commune, s'inquiéter des programmes de construction, et ceci d'autant plus qu'il faut quelquefois vaincre des courants d'opinion hostiles à la mixité sociale et à la présence de familles en grande difficulté près de leur lieu de vie. À chacun de ne pas baisser les bras.

1- L'état du mal-logement en France, Fondation Abbé Pierre, Rapport 2012.

GRANDE PAUVRETÉ ET DROITS FONDAMENTAUX

- Une responsabilité citoyenne24
- Des idées reçues25
- Le droit au logement et à l'éducation :
deux droits intimement liés ?28
- Tous les hommes naissent libres et égaux
en dignité et en droit.....30

• Une responsabilité citoyenne

« Quand règnent la faim, la maladie, l'ignorance, la participation des citoyens aux décisions se révèle symbolique ou inexistante ; les institutions démocratiques se réduisent à des coquilles vides. »

Federico Mayor, Le courrier de l'Unesco, mars 199

« Tous les hommes naissent libres et égaux en dignité et en droits. Ils sont doués de conscience et de raison et doivent agir les uns envers les autres dans un esprit de fraternité. »

Article 1^{er} de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme

La Déclaration Universelle des Droits de l'Homme a été préparée après la dernière guerre mondiale et signée au Palais de Chaillot à Paris lors d'une Assemblée générale des Nations unies le 10 décembre 1948.¹

C'est pour cela que la Dalle en l'honneur des victimes de la misère, sur le Parvis des Libertés et des Droits de l'Homme du Trocadéro à Paris, qui porte le message :

« Là où des hommes sont condamnés à vivre dans la misère les droits de l'homme sont violés, s'unir pour les faire respecter est un devoir sacré. »

a été scellée en ce lieu historique le 17 octobre 1987.

L'expérience et la réflexion des plus démunis concernant la justice, les droits de l'homme, la liberté, l'égalité et la fraternité, sont indispensables au fonctionnement de notre démocratie républicaine.

Agir Tous pour la Dignité : Tous, nous pouvons agir, là où nous vivons, pour que ce message ne reste pas lettre morte.



Pour aller plus loin : FICHE PÉDAGOGIQUE N°5 : [Autour des droits fondamentaux](#)

1- Stéphane Hessel est l'une des dernières personnes vivantes à avoir participé à l'écriture de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme. Il a écrit récemment : « Indignez-vous » aux Éditions Indigène.

• Des idées reçues



Comment peut-on se battre pour faire en sorte que les droits de chacun soient respectés alors que tant d'idées reçues circulent. Assistanat, immigration, fraude..., tant de choses fausses sont dites sur les personnes en situation de pauvreté. Et comme ces personnes n'ont guère de droit de réponse, ces idées fausses s'installent sans être corrigées.

En les combattant, on peut contribuer à ce que l'opinion publique ne se construise pas des opinions erronées qui mettraient en danger durablement le respect de l'égalité de dignité de chacun, l'estime que nous nous devons les uns envers les autres et notre capacité à vivre ensemble.

NON,

les pauvres ne sont pas des assistés

Aujourd'hui, tout le monde ne parvient pas à trouver du travail. Il y a entre trois et cinq millions de chômeurs en 2012 en France, selon la catégorie considérée. Il y a 8,7 % de chômage chez les 16-25 ans ayant bac+2, et 35 % chez les non-diplômés (<http://bit.ly/LFSmCE> page 36-37). Le taux de chômage des 15-29 ans est en 2009 de 29,5 % en zone urbaine sensible et de 16,9 % en moyenne nationale (source DARES, *Analyses*, 2010, n°072). 64 % des chômeurs interrogés dans huit pays européens déclarent qu'ils veulent retrouver un emploi, même si cela ne leur procure pas un gain financier, alors que seuls 48 % des personnes déjà en emploi déclarent vouloir conserver leur travail dans une telle situation (source : *étude Duncan Gallie* en 1999 <http://bit.ly/wYVQ4W>). L'enquête « *L'influence des incitations financières sur le retour à l'emploi des bénéficiaires de minima sociaux* » menée en 2009 par la Direction Générale du Trésor montre que la plupart des bénéficiaires accepteraient la reprise d'un emploi, même sans gain financier immédiat (<http://bit.ly/LORXbi>). Les principaux freins évoqués pour la reprise d'un travail sont le manque d'emplois, de moyens de transport, de formations adaptées, de modes de garde accessibles, etc. De plus, certaines personnes restées depuis longtemps sans travail ont besoin d'être particulièrement soutenues pour revenir à l'emploi. D'autre part, l'accompagnement des chercheurs d'emploi n'est pas à la mesure des besoins. Le nombre moyen de demandeurs d'emploi suivis par un conseiller de Pôle Emploi était de 85 fin 2008, 95 en 2009, puis 105,8 fin décembre 2010. Le Sénat estime qu'il faut se rapprocher de 60 (rapport du Sénat 2011 <http://bit.ly/lcJoxd>)

NON,

la France ne distribue pas des minima sociaux trop élevés

La France est dans la moyenne européenne. Le montant des minima sociaux pour une famille de deux enfants s'y élève à 72 % du seuil de pauvreté à 60 % du revenu médian, alors qu'il est en moyenne de 76 % dans l'Union Européenne (source OCDE, cité dans la revue *Études et résultats* de la DRESS du ministère de l'Emploi, n°464, février 2006). Par ailleurs, le montant des minima sociaux (RSA, AAH) ne connaît pas la même progression que l'ensemble des revenus. En 1988, le Revenu Minimum d'Insertion équivalait à 50 % du SMIC. En 2012, le RSA socle est à 42 % : soit 474,93 € pour une personne seule.

NON,

les pauvres ne sont pas des fraudeurs

La France aux prestations sociales est évaluée à environ 3 Milliards € et concernerait 1 % des particuliers, tous milieux confondus (Cour des comptes, <http://bit.ly/pszAmR>). 90 % de ces 3 milliards sont récupérés. C'est à comparer avec la fraude aux prélèvements sociaux par les entreprises, évaluée à entre 8 et 12 Milliards € et qui concernerait 10 % des entreprises (Conseil des prélèvements obligatoires en 2007), et avec la fraude fiscale, évaluée en France à entre 20 et 25 Milliards € par le Conseil des prélèvements obligatoires en 2007, ou 30 Milliards € par la Direction du Budget, ou encore 50 Milliards € par la Commission Européenne.

NON, une famille au RSA ne s'en sort pas mieux qu'une famille percevant un SMIC

Exemple d'un couple locataire en Île-de-France :

	Ressources mensuelles (y compris APL) pour un couple sans emploi ni allocations chômage (RSA Soled)	Ressources mensuelles (y compris APL) pour un couple avec un SMIC à 1000€ mensuel net (+ RSA activité)
Sans enfant avec aide au logement (APL)	598(RSA)+360(APL)=958€ + droit à la CMUC	1000+200(APL)+218(RSA activité ²) = 1418€ pas de droit à la CMUC
Sans enfant et sans APL	712€ + droit à la CMUC	1000+332(RSA activité) = 1332€ pas de droit à la CMUC
Avec deux enfants et APL et Allocations familiales=126€	859 ³ +470(APL) = 1329€ + droit à la CMUC	1000+390(APL)+126(AF)+350 (RSA activité ²) = 1866€ + droit à la CMUC
Avec deux enfants et sans APL. AF=126€	997€ + droit à la CMUC	1000+126+491(RSA activité) = 1617€ + droit à la CMUC

1. Simulations effectuées sur le site www.caf.fr pour un loyer de 700€ à Paris.

2. RSA activité = Montant forfaitaire RSA + 62% des revenus d'activité du foyer – Forfait d'aide au logement (voir <http://bit.ly/y82Ujy>) = 712 + (1000x62%) – 1000 – 114 = 218€. Note : 114€ est le forfait à déduire en 2012 pour une famille de deux personnes bénéficiant d'une aide au logement.

3. Le RSA soled comprend les allocations familiales.

4. 997+(1000x62%)-1000-126-141 = 350€. Note : 141€ est le forfait à déduire en 2012 pour une famille de trois personnes et plus bénéficiant d'une aide au logement.

NON, les pauvres ne font pas des enfants pour toucher des allocations

Une famille proche du seuil de pauvreté s'appauvrit encore plus lorsqu'elle s'agrandit. Par exemple, le seuil de pauvreté pour une famille de deux enfants est 2003 € mensuels (soit 954 € seuil de pauvreté à 60 % du revenu médian x (1+0,5+0,3+0,3)). Supposons que cette famille ait 2100 € de revenus (y compris allocations familiales). Elle se situe juste au-dessus du seuil de pauvreté. Si un nouvel enfant survient, son seuil de pauvreté deviendra 954 € x (1+0,5+0,3+0,3+0,3) = 2290 €. Ses revenus seront augmentés de 161 € d'allocations familiales, soit 2261 €. Elle passera alors sous le seuil de pauvreté. Pour tout nouvel enfant, le revenu de la famille (en l'absence d'autre variation de revenu) s'élèvera de 161 € d'allocations familiales, et son seuil de pauvreté s'élèvera de 0,3x954 € soit 286 €. C'est ainsi que l'on décourage les familles pauvres d'avoir des enfants...

NON, les gens ne font pas tout pour toucher un maximum d'aides

La moitié des personnes éligibles au RSA n'en fait pas la demande (Odenore <http://bit.ly/zfPwil>). Au 31 décembre 2010, une étude du Fonds CMU estimait que le nombre de personnes n'ayant pas recours à la CMU-C (Couverture Maladie Universelle Complémentaire) était de plus de 20 %. Les raisons : la volonté de ne pas dépendre de l'aide publique, la complexité des démarches, le manque d'information, le souhait de ne pas être contrôlé...

NON, la proportion d'immigrés n'augmente pas d'année en année en France.

La part d'immigrés (personnes nées étrangères à l'étranger puis arrivées en France, qu'elles gardent ensuite leur nationalité d'origine ou qu'elles acquièrent la nationalité française) se situait en 1931 à 6,6% de la population. Elle a décliné jusqu'à la guerre et cru pendant les 30 Glorieuses pour atteindre 7,4% en 1975, restant à ce niveau jusqu'en 1999 et croissant légèrement jusqu'à 8,4% en 2008. (Insee <http://bit.ly/e9LFc>)

NON, les pauvres n'échappent pas aux impôts

Les plus pauvres peuvent parfois se faire exonérer de charges et d'impôts, mais il faut effectuer beaucoup de démarches avant d'obtenir ces exonérations et il faut les renouveler régulièrement. Globalement, le taux moyen d'imposition (impôts directs et indirects) des 10 % les moins riches est d'environ 40 %, celui des 0,1 % les plus riches d'environ 37 %, et celui des revenus moyens de 45 à 48 % (source : calculs effectués par les économistes Saez, Landais et Piketty à partir des données INSEE). NB : pour les plus hauts revenus, les taux réels d'imposition sont souvent très inférieurs aux taux affichés, à cause des niches fiscales. Grâce à elles, une partie des plus hauts revenus échappe à une part de l'imposition.

La Taxe sur la Valeur Ajoutée (TVA) représente la moitié des recettes de l'État et les pauvres la paient comme tout le monde sur chaque produit ou service qu'ils consomment.

NON, les immigrés ne prennent pas d'emplois aux Français

La venue de populations immigrées crée de l'emploi, grâce à l'apport de consommation, d'impôts et de cotisations. Les économistes concluent globalement à « un impact très faible des migrants sur l'emploi des résidents, potentiellement négatif à court terme (dans les premiers mois suivant l'arrivée du migrant) et positif à long terme » (On entend dire que... l'immigration coûte cher à la France, par Xavier Chojnicki et Lionel Ragot, p. 65).

NON, les familles immigrées ne font pas beaucoup plus d'enfants

« Dans la période 1991-1998, le nombre moyen d'enfants par femme était de 1,65 pour les Françaises natives. Les femmes immigrées avaient en moyenne 2,2 enfants. » (« Cinq idées reçues sur l'immigration », INED, 2004)

NON, l'immigration ne coûte pas à la France. Elle l'enrichit au contraire.

L'immigration coûte chaque année 48 milliard d'euros à la France en prestations sociales, mais elle rapporte 60 milliards d'euros en impôts et cotisations sociales (source : ministère de la Santé et des affaires sociales et étude de l'université de Lille-II de juillet 2010, voir <http://bit.ly/lfs8Zq>). La population immigrée est en moyenne plus jeune et en bonne santé que les autres habitants de la France. Or dans les prestations sociales la maladie pèse 47 % et la retraite 31 % (les autres dépenses étant les allocations chômage, le RSA, les allocations logement et les allocations familiales). La population immigrée contribue donc au paiement des retraites. En moyenne, la contribution nette de chaque immigré (différence entre ce qu'il verse et ce qu'il reçoit en impôts et cotisations sociales) est de l'ordre de 1500 € par an. Voir « Migrations et protection sociale : étude sur les liens et les impacts de court et long terme » (ministère de l'Emploi, 2010, <http://bit.ly/wo0Jxt>), ainsi que www.telos-eu.com/fr/article/immigration-combien-ca-coute (« En l'absence de l'immigration, le besoin de financement de la protection sociale en France augmenterait de 2 points de Produit Intérieur Brut »). Bien sûr, l'apport de l'immigration à notre pays ne se limite pas à cet aspect comptable. Il est aussi et surtout humain, culturel, scientifique, artistique, etc.

NON, la France n'est pas un des pays d'Europe qui accueillent le plus d'immigrés

En 2010, la part des personnes immigrées sur la population totale s'élevait à :
(source INED, <http://bit.ly/hK5Qrp>).

Autriche	16 %	
Suède	14 %	
Espagne	14 %	
États-Unis	13 %	
Allemagne	13 %	
France	11 %	
Pays-Bas	10 %	
Royaume-Uni	10 %	
Belgique	9 %	
Italie	7 %	

NON, la France n'accueille pas toute la misère du monde

« Dans l'ensemble, les migrants représentent par rapport aux non-migrants de la société d'origine une population sélectionnée : en meilleure santé, plus instruite, plus entreprenante, dotée d'un minimum de ressources. » (« Cinq idées reçues... », INED, 2004). La part des immigrés diplômés de l'enseignement supérieur est passée de 12 à 25 % entre 1990 et 2007. La moyenne nationale est de 29 % (Insee et <http://bit.ly/lfs8Zq>).

NON, les étrangers ne peuvent pas profiter facilement des minima sociaux

Il faut être en possession d'un titre de séjour et d'une carte de travail depuis au moins cinq ans pour bénéficier du Revenu de Solidarité Active (RSA) si l'on est natif d'un pays extérieur à l'Union européenne.

Tu peux accéder à toutes ces idées
reçues sur les site :
www.atd-quartmonde.fr/ideesrecues

NON, les Roms ne sont ni des fainéants, ni des tricheurs

Tout est fait en France pour que les Roms de Roumanie et de Bulgarie n'aient pas le droit de travailler : une « période transitoire » les empêche d'avoir les mêmes droits que les autres européens avant fin 2013. Pour travailler, ils doivent disposer d'une autorisation de travail. Les délais d'obtention sont de 3 à 6 mois à partir d'une promesse d'embauche à temps plein. Le plus souvent, l'employeur (qui doit en plus payer la taxe due à l'OFII – Office Français pour l'Immigration et l'Intégration – pour l'embauche d'un étranger) ne peut attendre la réponse et embauche quelqu'un d'autre. Le 26 octobre 2009, la Haute autorité de lutte contre les discriminations et pour l'égalité (HALDE) a demandé au gouvernement qu'il mette fin à cette période transitoire, ainsi que la Commission Nationale Consultative des Droits de l'Homme (CNCDH), dans un avis adopté le 22 mars 2012.

Pour aller plus loin : FICHE PÉDAGOGIQUE N°6 :
Autour des idées reçues : Théâtre interactif ou Théâtre-Forum

• Le droit au logement et à l'éducation : deux droits intimement liés ?

TÉMOIGNAGE

J'ai rencontré Mirjana pour la première fois à la mi - janvier dans un escalier d'une Cité du XXème arrondissement de Paris. Je croise une jeune femme brune en train de balayer.

« C'est sympa de nettoyer l'escalier » dis-je en passant.

« Je viens d'enlever l'arbre de Noël » répond-elle, « Nous sommes orthodoxes et chez nous Noël se fête le 7 janvier. J'ai mis des aiguilles de pin partout. Alors je les enlève ».

Nous ferons peu à peu connaissance avec Mirjana et elle me raconte son histoire. Elle a quatre enfants, de quatre à neuf ans, et ils sont menacés d'expulsion. Cela fait des années qu'elle et le père de ses enfants cherchent un appartement, sans succès et sont hébergés chez une relation habitant dans cette Cité. Un jour, cette personne décide de partir et, afin de pouvoir rester dans le logement, ils lui paient le loyer mais sans contrat officiel de sous-location et sans savoir que ce monsieur part car il a une dette importante vis-à-vis du propriétaire. Loin de rembourser sa dette, il empoche l'argent qu'ils lui donnent. L'expulsion devient alors inévitable. Mirjana a fait moult démarches mais c'est très difficile pour elle. Elle m'explique que, bien que née en France, elle est très peu allée à l'école et elle ne sait ni lire, ni écrire. Toute démarche pour

elle est terriblement compliquée car elle doit toujours demander l'aide de quelqu'un. Et elle ne cesse de dire : « Je veux que mes enfants ne connaissent pas cette dépendance-là. Je veux qu'ils apprennent à lire, à écrire, qu'ils aillent à l'école » C'est un vrai leitmotiv. Et c'est sa motivation première pour aller frapper à toutes les portes ou faire écrire des lettres dans sa recherche d'un logement. Cependant l'étau se resserre peu à peu et elle apprend qu'ils vont être expulsés à la mi - juillet.

Comme c'est la rentrée...

Fin février, je lui téléphone car nous devons nous voir pour aller au DAL (Droit Au Logement) mais elle m'explique que ce jour-là elle n'est pas libre car elle doit accompagner une nièce à l'école.

« Tu te rends compte, me dit-elle, elle a plus de huit ans et n'est toujours pas allée à l'école. Je lui en ai trouvé une qui veut bien l'accueillir. Mais comme c'est la rentrée, il faut que je l'accompagne. »

Plus tard, au mois de mai, alors que le jour de son expulsion approche, je téléphone chez elle et entends beaucoup de bruit.

.../...

« J'ai accueilli deux petits neveux de un et deux ans, me dit-elle, car leur maman est malade. »

« Mais comment fais-tu, Mirjana, pour t'en sortir avec tout ce que tu as sur les épaules ? »

« Moi, il y a des moments où cela m'aurait bien arrangée que l'on m'aide ainsi. Mais personne ne l'a fait. Alors comme je peux le faire, je le fais. »

En juillet, ils sont effectivement expulsés. La police n'a pas été trop inhumaine. Ils ont pu déposer leurs meubles chez l'un ou chez l'autre dans les jours qui précèdent et au moment de l'expulsion, elle est conduite avec ses enfants là où ils ont prévu d'aller.

Pendant une année, qu'il pleuve ou qu'il vente, Mirjana se débrouillera pour que les enfants ne manquent jamais l'école où elle a réussi à les inscrire bien qu'ils n'aient pas de domicile fixe. Même le plus jeune, encore en maternelle, sera toujours présent. Elle va naviguer, valise à la main, entre trois logements au cours d'une même semaine. Ils dorment sur deux matelas mis par terre côte à côte dans de petites pièces où elle se serre avec ses petits. La plupart du temps, son compagnon n'est pas accepté. Et quand on arrive avec quatre enfants, même sages et même dans la famille, au bout de quelque temps, cela devient pesant et la situation explose. Elle devra aller

ailleurs, plus loin, toujours sans le père de ses enfants, avec plus de temps de métro pour conduire les enfants à l'école. Mais rien ne viendra troubler sa détermination.

Un an plus tard enfin, un logement leur sera proposé dans le XIXème.

« Le jour où ils sont entrés dans l'appartement, me dit-elle, les enfants ont embrassé la moquette. »

Mirjana a appris à lire

Depuis, ils sont tous scolarisés dans le quartier. Ils sont studieux et Mirjana a appris à lire avec son plus jeune fils en CP.

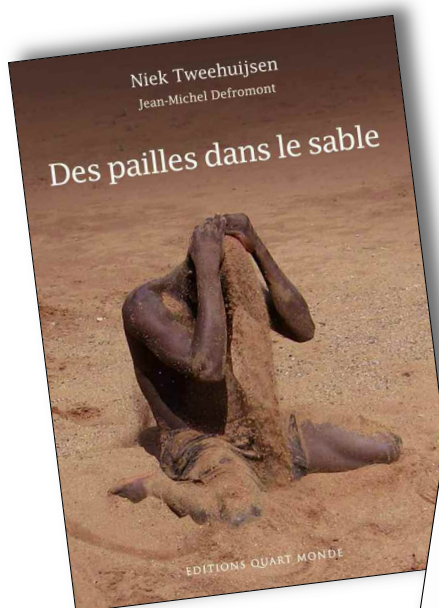
« Maintenant, je n'ai plus besoin que quelqu'un me dise où je dois mettre "zéro", sur ma déclaration d'impôt » me dit-elle fièrement...

Cette histoire devrait donner du courage à toutes les mères de famille, à tous les parents qui souhaitent à leurs enfants une vie meilleure que celle qu'ils ont connue et qui se battent, envers et contre tout, pour que leurs enfants aillent à l'école car, pour eux, l'indépendance commence de cette façon-là.

C.G

Pour aller plus loin : FICHE PÉDAGOGIQUE N°5 : [Autour des droits fondamentaux](#)

- **Tous les hommes naissent libres et égaux en dignité et en droit**



“ Je finis par distinguer quelques bosses dans la pénombre, puis bientôt une dizaine et, près de chaque monticule de sable, un trou, comme une tombe en attente, tout un cimetière préparé au ras des vagues. ‘C’est nous qui allons nous enterrer là, dit Doula. Y en a qui montent la garde. Dès qu’ils voient les torches des flics, ils sifflent. On file tous dans notre trou, on ramène le sable sur nous et hop, plus personne !’
‘Et vous faites comment pour respirer ?’
Tout sourire, l’œil malin, Doula fait un geste, aspirant entre le pouce et l’index qu’il colle à ses lèvres, puis il dit comme une évidence : ‘Avec des pailles ! Des pailles dans le sable...’ ”

Niek Tweehuijsen, volontaire au sein d’ATD Quart Monde, a une formation de dessinateur industriel qui lui a enseigné que toute construction commence par une fondation solide. Tout au long de son parcours, il a cherché à apprendre comment la société trouve sa juste fondation dans la dignité de chaque personne – en particulier dans la dignité de ceux qui résistent à une pauvreté extrême.

Dans ce livre, il raconte comment il est parti en Tanzanie, à la recherche d’une jeune femme qui avait partagé la vie de sa famille pendant son enfance. Mais cette quête va l’entraîner beaucoup plus loin que prévu, à la rencontre de femmes et d’hommes avec lesquels il va lutter, jour après jour, pour faire triompher l’espoir et la vie.

Ce témoignage exceptionnel est à la fois le récit d’un voyage et un vibrant manifeste pour la dignité. Il souligne aussi avec force qu’une part grandissante de la population mondiale voit son humanité oubliée.¹

A aussi participé à l’écriture de ce livre Jean-Michel Defromont, volontaire à ATD Quart-monde depuis plus de trente ans et qui n’a cessé de chercher auprès des exclus de la société un chemin de libération et d’espérance.

Pour aller plus loin : FICHE PÉDAGOGIQUE N°5 : [Autour des droits fondamentaux](#)

1- Niek Tweehuijsen vit maintenant en Hollande. Il parle bien français et aime rencontrer des jeunes pour leur parler de son expérience et de ses rencontres. Il peut être sollicité pour intervenir dans un établissement scolaire (contact : Editions Quart Monde 33 rue Bergère 75009 Paris 01 42 46 81 95).

GRANDE PAUVRETÉ ET ÉCONOMIE : UN SUJET À DÉBATTRE

- La pauvreté choisie32
- Comment mesurer le progrès :
la situation en France33
- Et ailleurs dans le monde ?34

• La pauvreté choisie

La pauvreté peut aussi être un choix philosophique ou religieux, certains choisissent de vivre avec moins. Le texte, ci-dessous, nous montre ce choix à travers le temps et les controverses que cette thèse provoque.

Les objecteurs de croissance sont dénoncés comme de dangereux fous lorsqu'ils osent mettre en cause le culte de la richesse économique et proclamer que la pauvreté n'est pas nécessairement synonyme de misère sociale, culturelle ou symbolique.

Cette thèse, qui passe aujourd'hui pour inacceptable et qui a été reprise récemment par Majid Rahnema ¹, était pourtant largement développée dans les années 1970 par des personnalités issues du Tiers Monde comme Albert Tévoédjrè. Cet ancien ministre du Bénin, secrétaire général de l'Union africaine, directeur de l'Institut international d'études sociales de Genève et vice-directeur du Bureau international du travail à l'ONU fut, en effet, en 1978, l'auteur d'un livre remarquable, intitulé, *La Pauvreté, richesse des peuples* (Éditions ouvrières). Son texte iconoclaste ne provoqua pas de scandale, loin de là. Jan Tinbergen, Prix Nobel d'économie en 1969, se déclare dans l'avant-propos d'accord avec son contenu. Oui, dit-il, « *la simplicité du style de vie constitue la finalité même du développement personnel et social* ». Oui le culte de l'opulence, caractéristique de l'Occident, est un véritable crime. Oui, « *les biens superflus intoxiquent nos sociétés et l'agitation moderne a le loisir en denrées rares tandis que les grandes villes deviennent de véritables cancers* ».

Dom Helder Camara, archevêque d'Olinda et Recife, théologien de la libération, ajoute dans sa préface que « *ce livre éveille d'immenses joies* », qu'il ouvre « *le défi de ne pas tomber dans la terrible équivoque consistant à se fixer comme idéal la société de consommation* », « *société de gaspillage et de suicide* », défi aussi de « *savoir distinguer la misère repoussante et inacceptable de la pauvreté bien comprise, qui doit être la richesse des peuples* ». Seraient-ils des ennemis des pauvres ces Albert Tévoédjrè, Jan Tinbergen ou Dom Helder Camara ? [...] Albert Tévoédjrè dénonce dans un premier temps l'argent qui tue. Reprenant un proverbe africain – « *le lion qui tue, c'est le lion qui ne rugit point. Il est comme l'argent qui silencieusement nous étrangle* » –, il invite à déshonorer l'argent, désespoir des pauvres. Il cite Joseph Proudhon pour qui la pauvreté est « *source de richesse et de joie* » : « *La pauvreté est décente – ses habits ne sont pas troués comme le manteau du Cynique, son habitation est propre, salubre et close... Elle n'est ni pâle ni affamée. Comme les compagnons de Daniel, elle rayonne de santé en mangeant des légumes ; elle a le pain quotidien, elle*

est heureuse. La pauvreté est bonne et nous devons la considérer comme le principe de notre allégresse. » Tévoédjrè cite aussi Pierre Valdo (1145-1205) qui fut déclaré hérétique, lui qui avait placé en tête de tout « *l'éminente dignité du pauvre* ». L'auteur africain dénonce également « *l'avoire et ses illusions* » et emprunte à Bossuet l'idée que la richesse serait une source d'envie qui mène à la pauvreté prise dans le sens de privation, de manque subjectif. Il appelle à être du côté de la « vraie vie », c'est-à-dire de la définition des besoins sociaux. Remarque qui concerne aussi la définition des rapports au temps et à l'espace.

Perdre le temps ou prendre son temps : cela fait penser au Bédouin à qui on expliquait le progrès, dit l'auteur. Avec une ligne de chemin de fer récemment construite, il pourrait, lui disait-on, parcourir le trajet à travers le désert en quatre heures, alors qu'il lui fallait auparavant une semaine. « *Bien, dit le Bédouin, mais le reste du temps à quoi devrais-je le passer ?* » Tévoédjrè ajoute : « *Le temps première richesse pour posséder le monde, le voir, le connaître, l'assumer. La course à l'argent, à toujours plus d'argent ne peut donner cette richesse du temps, et l'on arrive à cette absurdité que la richesse d'un pays paraît augmenter, en fait plus son dénuement humain se précise... car c'est la qualité de la vie de chacun et de tous ensemble qui tend à disparaître.* » Les maux de la « civilisation industrielle » qu'il dénonce sont toujours les mêmes aujourd'hui : les maladies de civilisation, la concentration des hommes dans les villes, la concentration de la production dans de grandes unités, la concentration du pouvoir, etc. Cette société trop riche inventerait aussi un langage inaccessible aux pauvres : « *Les sorciers d'aujourd'hui sont ceux qui possèdent le savoir, les ingénieurs, les technocrates.* » Face à cette dictature des riches, il faudrait réinventer l'économie, c'est-à-dire privilégier le réel : nos vrais besoins. « *Le savoir économique doit s'établir non sur des prémisses de volonté de puissance et de recherche du profit mais sur [celles] d'une bonne organisation de vie des groupes humains (...) il importe de récupérer le droit de nous extraire de cette sorte de géocentrisme qui nous est imposé* ». Ce passage vers ce qu'Albert Tévoédjrè nomme déjà une « *société d'anti-consommation* » suppose, selon lui, l'invention d'une « *société de richesse collective et de partage dans une pauvreté qui signifie le mieux être du plus grand nombre* ». [...]

Paul Ariès (Extrait d'un article de *La Décroissance* – Page 10 – N°62 – Septembre 2009)

Pour aller plus loin : FICHE PÉDAGOGIQUE N°7 : Un point de vue à débattre

1- Majid Rahnema, *La puissance des pauvres*, Actes Sud, 2008. N.B. : Le livre d'Albert Tévoédjrè est disponible en bibliothèque.

• Comment mesurer le progrès : la situation en France

Des indicateurs :

Pour pouvoir mesurer le progrès, des indicateurs sont nécessaires. Le premier dont on parle souvent est le *PIB* (Produit Intérieur Brut) ou aussi le *PIB par habitant*. Cet indicateur a été utilisé à partir de 1945, car on pensait que la croissance économique devait engendrer du développement. En effet le PIB est un indicateur pertinent pour juger de l'accroissement de la richesse d'un pays. Mais pour autant, il ne permet pas de juger de l'état de bien-être ou de progrès d'une société qui peut devenir de plus en plus riche tout en laissant les plus pauvres sur le bord du chemin.

Un autre indicateur est le *seuil de pauvreté*. Ce seuil n'est pas défini comme une constante à travers le monde mais il est déterminé, pour chaque pays (dans les pays développés), par rapport à la distribution des niveaux de vie de l'ensemble de la population. On déduit la valeur médiane de cette distribution.

Pour définir la pauvreté, Eurostat et les pays européens utilisent en général un seuil à 60 % de cette **médiane**. Un individu (ou un **ménage**) est considéré comme pauvre lorsqu'il vit dans un ménage dont le **niveau de vie** est inférieur à ce seuil. La **France** privilégie également ce seuil, mais utilise aussi très largement un seuil à 50 %, seuil de référence jusque récemment. Notons que cet indicateur ne définit qu'un état de *pauvreté monétaire*.

Des évolutions préoccupantes :

L'Onpes (Observatoire national de la pauvreté et de l'exclusion sociale) a analysé les données de 2009, les dernières disponibles (les chiffres de 2012 tomberont en 2014). À cette date, 13,5% de la population – soit 8,2 millions de personnes – vivaient sous le seuil de pauvreté à 60% soit 954 euros mensuels pour une personne isolée. Toujours en 2009, 11,2 millions de Français vivaient en situation de pauvreté monétaire, subissaient des privations matérielles sévères, ou encore n'avaient qu'une "très faible intensité de travail" selon l'expression de la Commission européenne dont la traduction signifie vivre de petits boulots, de travail à temps (très) partiel...

« L'observation des tendances de la pauvreté et de l'exclusion sociale depuis une dizaine d'années pointe d'abord des évolutions préoccupantes ». L'Onpes s'est particulièrement inquiété de la progression de la grande pauvreté avec 2 millions de personnes (3,3% de la population) vivant avec moins de 640 euros par mois. Ce qu'il appelle "le noyau dur de l'exclusion" touche des familles monoparentales (dont le chef de famille est le plus fréquemment une femme), des familles où les hommes sans qualification sont touchés par le chômage de longue durée, des femmes âgées...

Par ailleurs, la proportion de travailleurs pauvres, ayant une activité professionnelle mais n'en retirant pas des revenus suffisants augmente également. Travailler ne suffit plus à se prémunir de l'exclusion et Jérôme Vignon, président de l'Onpes, estime qu'il "faut s'attendre en 2012 à une augmentation sensible du nombre de personnes en situation de pauvreté".

D'après le [Rapport 2011-2012 de l'Observatoire national de la pauvreté et de l'exclusion sociale](#).

• Et ailleurs dans le monde ?

Depuis 1990, le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) publie chaque année un rapport sur le développement humain dans le monde dans lequel figurent d'autres indicateurs comme par exemple **l'Indicateur de Développement Humain** :

L'Indicateur de Développement Humain, ou I.D.H., a comme objectif d'essayer de mesurer le niveau de développement des pays, sans en rester simplement à leur poids économique mesuré par le PIB (Produit Intérieur Brut) ou le PIB par habitant. Il intègre donc des données plus qualitatives. C'est un indicateur qui fait la synthèse (on l'appelle indicateur composite ou synthétique) de trois séries de données :

- l'espérance de vie à la naissance (qui donne une idée de l'état sanitaire de la population du pays),
- le niveau d'instruction mesuré par deux indicateurs : le taux brut de scolarisation (nombre d'élèves dans le primaire, le secondaire et le supérieur / effectifs des classes d'âge concernées) et le taux d'alphabétisation des adultes,
- le PIB réel (c'est-à-dire corrigé de l'inflation) par habitant, calculé en parité de pouvoir d'achat (c'est-à-dire en montant assurant le même pouvoir d'achat dans tous les pays) ; le PIB par habitant donne une indication sur le niveau de vie moyen du pays.

L'IDH, calculé par le PNUD se présente comme un nombre sans unité compris entre 0 et 1. Plus l'IDH se rapproche de 1, plus le niveau de développement du pays est élevé. Le calcul de l'IDH permet l'établissement d'un classement annuel des pays.

L'IDH, s'il est sans doute un meilleur indicateur du niveau de développement d'un pays que le PIB par habitant, n'est cependant pas exempt de faiblesses, en particulier parce qu'il inclut celui-ci et on sait que la mesure du PIB pose de nombreux problèmes. D'autre part, il faudrait sans doute prendre en compte davantage de critères qualitatifs, en particulier en ce qui concerne les inégalités.

En utilisant cet indice, on peut en déduire les conclusions suivantes :

Sur les 50 pays les plus pauvres du monde, classés selon l'IDH, 33 sont situés en Afrique subsaharienne. Malnutrition, pauvreté, illettrisme, situation sanitaire grave... le continent est la première victime du creusement des inégalités dans le monde. Si de 1960 à 1980, les pays d'Afrique ont enregistré des progrès sensibles en matière de développement économique et social, ces progrès se sont ralentis, notamment du fait des effets désastreux des plans d'ajustement structurel menés par les institutions financières internationales.

*D'après un article de Philippe Rekacewicz ,
le Monde Diplomatique— mai 2000*

Sources : World Resources Institute (WRI), Programme des Nations unies pour le développement (PNUD), Banque mondiale, Programme des Nations unies pour l'environnement (PNUE).

Dans les pays développés, il est instructif de comparer d'autres indicateurs étudiés dans les rapports du PNUD.

Sur le tableau suivant sont classés les 25 pays les plus riches de la planète selon le rapport 2009 en fonction de quatre indicateurs : le PIB par habitant, l'IDH, mais aussi l'IPH (*indicateur de pauvreté humaine*) et enfin l'IPF (*indicateur de participation des femmes à la vie économique et politique*).

Sur ce tableau c'est la variante IPH-2 de l'IPH pour les pays développés qui figure. Elle tient compte de quatre critères auxquels il accorde le même poids : probabilité de décéder avant 60 ans, taux d'illettrisme, part de personnes en deçà du seuil de pauvreté, part des chômeurs de longue durée.

Classement des pays développés en fonction de quatre indicateurs, selon le *Rapport sur le développement humain 2009*

	PIB par habitant en parités de pouvoir d'achat	Indicateur de développement humain (IDH)	Indicateur de pauvreté humaine (IPH-2)	Indicateur de participation des femmes à la vie économique et politique (IPF)
1	Liechtenstein	Norvège	Suède	Suède
2	Luxembourg	Australie	Norvège	Norvège
3	Norvège	Islande	Pays-Bas	Finlande
4	Singapour	Canada	Danemark	Danemark
5	Etats-Unis	Irlande	Finlande	Pays-Bas
6	Irlande	Pays-Bas	Allemagne	Belgique
7	Hongkong	Suède	Suisse	Australie
8	Suisse	France	France	Islande
9	Pays-Bas	Suisse	Autriche	Allemagne
10	Autriche	Japon	Luxembourg	Nouvelle-Zélande
11	Suède	Luxembourg	République tchèque	Espagne
12	Danemark	Finlande	Canada	Canada
13	Canada	Etats-Unis	Japon	Suisse
14	Islande	Autriche	Australie	Trinité-et-Tobago
15	Royaume-Uni	Espagne	Belgique	Royaume-Uni
16	Belgique	Danemark	Slovaquie	Singapour
17	Australie	Belgique	Espagne	France
18	Finlande	Italie	Grèce	Etats-Unis
19	Allemagne	Liechtenstein	Pologne	Portugal
20	France	Nouvelle-Zélande	Hongrie	Autriche
21	Japon	Royaume-Uni	Royaume-Uni	Italie
22	Espagne	Allemagne	Etats-Unis	Irlande
23	Italie	Singapour	Irlande	Israël
24	Grèce	Hongkong	Mexique	
25	Nouvelle-Zélande	Grèce	Italie	

Source : Pnud, Rapport sur le développement humain 2009

Quelles que soient leurs limites, ces données sont déjà instructives :

Sur tous ces aspects, les pays nordiques apparaissent comme les moins inégalitaires : ils ont un excellent classement en matière de réduction des inégalités (pauvreté, inégalité entre hommes et femmes) tout en restant honnêtement placés lorsque intervient (pour une part) la richesse économique (IDH). Ils s'opposent aux pays anglo-saxons où les inégalités sont plus fortes et où la prévalence de la pauvreté reste plus importante.

D'après Jean Gadrey, *Alternatives économiques* — mars 2011

Pour aller plus loin : FICHE PÉDAGOGIQUE N°8 :
Pauvreté humaine et salariale

LA MISÈRE EST VIOLENCE : CHERCHONS LA PAIX

- Et si on changeait d'attitude ?.....37
- Le chemin du beau38

• Et si on changeait d'attitude ?

**«Vaincre la pauvreté n'est pas un geste de charité.
C'est un geste de justice.»**

Nelson Mandela

Très souvent, la réaction première face à la misère est d'ouvrir son porte-monnaie mais est-ce vraiment ce que souhaite celui qui est dans la pauvreté ? Certes, il a besoin d'argent mais il a besoin de se sentir utile, de participer, d'être fier, de donner.

«Le plus dur, quand on est pauvre, ce n'est pas de ne pas avoir de sous, c'est de ne pas être reconnu, c'est de ne pas avoir de place dans la société.»

L'attente de celui qui vit la misère est de se sentir respecté par les autres.

Changer de regard, connaître, comprendre les personnes les plus défavorisées, ne pas juger.

« L'autre jour une dame est venue chez moi. Elle m'a demandé comment fonctionnait le frigo qu'elle m'avait donné. Elle l'a ouvert pour voir s'il y avait de la nourriture pour les enfants. Ils croient qu'ils ont un droit sur tout. »¹

Cette attitude peut conduire les personnes et les familles en situation précaire à un très grand isolement, à l'exclusion.

Rompre le silence.

« Moi aussi, je suis passée par des malheurs. Mais toutefois, être ainsi avec des gens amicaux, moi, ça m'a aidée beaucoup, parce que beaucoup de gens me soutenaient,... et peut-être que si je m'étais enfermée à pleurer sur ce qui m'arrivait à l'intérieur, je serais peut-être déjà morte.

... Je pense que c'est ce que nous devons obtenir avec les autres familles comme nous, qu'elles aient confiance en nous, leur montrer que la timidité ne nous mène à rien. Moi, j'étais une de celles qui disait : raconter quelque chose de ma vie ? Ce sera pire parce qu'ils vont tous rire. Parfois, à ne pas vouloir dialoguer, on se le garde et tout ça reste en silence. Il faut aider les personnes à rompre le silence. » (contribution du Guatemala)²

Ne pas avoir les idées préconçues de celui qui sait.

C'est ce qu'exprime Dany Laferrière, écrivain haïtien dans un de ses romans récents où il relaie la voix d'un jeune étudiant vivant en Haïti :

« J'ai reçu il y a deux ans, après le passage d'un violent cyclone en Haïti, cette lettre d'un jeune étudiant qui m'enjoignait de faire savoir aux gens de bonne volonté, qui pensaient envoyer de la nourriture aux sinistrés, qu'il serait souhaitable que chaque sac de riz soit accompagné d'une caisse de livres car, écrit-il, nous ne mangeons pas pour vivre mais pour pouvoir lire. »

Ce que veulent les pauvres, ce n'est pas d'être aidés mais être utiles.

**Pour aller plus loin : FICHE PÉDAGOGIQUE N°9 :
D'« Aide à Toute Détresse » à « Agir Tous pour la Dignité »
et FICHE PÉDAGOGIQUE N°10 : Et toi, que peux-tu faire ?**

1- Extraits du journal *Résistances*, www.atd-quartmonde.org

2- Colloque international « La misère est violence : Rompre le silence », maison de l'Unesco, Paris (janvier 2012).

• Le chemin du beau

« L'art, le théâtre, la musique, la peinture peuvent détruire la misère car pour mon compte, toute cette beauté me donne une force incroyable pour me battre. »
Madame D., une femme de Normandie en situation de grande pauvreté.

« Nous avons installé la bâche et Gilles a commencé à sculpter. Les enfants les plus curieux se sont approchés. Très vite, beaucoup se sont mis à sculpter. »
Les mercredis du partage à Antrain.

L'expérience du beau est caractéristique des êtres humains. Pourquoi considérer que l'homme pauvre n'aurait que des expériences de pauvreté ? Pourquoi oublier qu'il a avant tout l'expérience d'être homme et pourquoi considérer que la beauté lui est étrangère, voire secondaire ?

Et pourquoi réserver aux pauvres ce dont on ne veut plus, les vieux vêtements, les vieux livres,...

*« Les gens restent pauvres quand ils n'ont entre les mains que des objets pauvres. Les gens quittent la pauvreté le jour où ils sentent qu'ils pourraient toucher des choses plus riches que celles dont ils disposent. »*¹

*« [...] Quelque chose d'essentiellement humain, advenu dans l'expérience du beau, échappe à la misère. Le beau crée, capable qu'il est de réveiller, à partir de chacun des êtres humains, l'expérience d'être. »*²

« Mon âme a besoin de beauté et j'ai besoin de rencontrer une autre âme pour partager cela. » Une militante ATD Quart Monde du Luxembourg.

La beauté au travers de la peinture, pour réagir et résister à la violence de la destruction, c'est ce que vivent les habitants de Noisy-le-Grand, dans cette cité qui a remplacé le camp de l'Abbé Pierre et qui est aujourd'hui en démolition-reconstruction.

Citons ce témoignage : *« À Noisy-le-Grand, les maisons sont en train d'être murées et les enfants viennent sonner chez moi. Et de fil en aiguille, en tant que voisins, on a commencé à peindre avec les enfants. Et on a commencé aussi à mettre des peintures sur les maisons. Je ne sais pas s'il faut le faire ou pas. Mais peut-être c'est un moyen de résistance par les couleurs sans forcément intellectualiser ce qui se passe. »* J.P.

Voir aussi la revue Quart Monde N°218 - **Aux portes de la beauté** : <http://www.revue-quartmonde.org>

1- Père Joseph Wresinski, 1962. *Écrits et paroles*, Éditions Saint-Paul – Quart Monde, 1992.
2- Louis Join-Lambert, *Le beau, chemin vers soi*, revue Quart Monde, Novembre 1997.

FICHES PÉDAGOGIQUES ET AUTRES OUTILS

- FICHE N°1 : Et toi, quelle école souhaiterais-tu ?40
- FICHE N°2 : La misère est violence, cherchons la paix.....41
- FICHE N°3 : Histoire effacée ou ouverture vers l'avenir ?42
- FICHE N°4 : 17 Octobre43
- FICHE N°5 : Autour des droits fondamentaux.....44
- FICHE N°6 : Autour des idées reçues :
Théâtre interactif ou Théâtre-Forum45
- FICHE N°7 : Un point de vue à débattre46
- FICHE N°8 : Pauvreté humaine et salariale47
- FICHE N°9 : D'« Aide à Toute Détresse »
à « Agir Tous pour la Dignité »48
- FICHE N°10 : Et toi, que peux-tu faire ?49

- Des vidéos, des livres, des documents50

• FICHE PÉDAGOGIQUE N°1 : Et toi, quelle école souhaiterais-tu ?

Nombreuses sont les heures que tu passes chaque jour au collège ou au lycée. Pourtant ce ne sont pas toujours des heures heureuses, tu t'y sens rejeté, oublié, pas concerné... ou au contraire as-tu l'impression que ce sont des moments formidables qui répondent à ton envie de découvrir, d'apprendre et de trouver un jour un métier. Veux-tu passer un moment pour exprimer quelle serait l'école de tes rêves ? Un travail de réflexion a été mené depuis plusieurs années qui a abouti à la plateforme de la page 5. Mais si tu veux soutenir cette démarche pour construire ensemble l'école de la réussite de tous, tu peux, ou bien ta classe peut, envoyer ses remarques en se connectant sur www.ecoledetous.org

Tu peux choisir le mode d'expression qui te convient. Voilà des **suggestions** :

- Écris un poème sur l'école de tes rêves, ou l'école que tu vis, ou...
- Fais un photomontage en choisissant une (ou plusieurs) photo(s) qui te fait (font) penser à l'école et colle-la (les) sur une feuille en expliquant pourquoi tu as choisi cette(ou ces) photo(s). Ajoute un message.
- Fais seul ou à plusieurs une interview dans ton quartier, ton immeuble, auprès de ta famille sur le sujet de l'école. Voilà quelques mots pour guider cette interview : apprendre, plaisir, peur, abandon, rejet, comprendre, citoyenneté, temps libre, solitude, courage, orientation, choix, discrimination, fierté, formation, emploi, bon souvenir, mauvais souvenir, écoute, rencontre, culture,...

Il est aussi possible que des **débats** soient organisés en classe . Voilà des **propositions** :

- Qu'est-ce qu'une école solidaire ? ou comment faire une école solidaire ?
- Que peut-on faire pour que chaque jeune se sente bien à l'école ?
- Comment faire pour que chaque jeune apprenne et réussisse à l'école ?
- Comment faire pour que personne ne reste tout seul dans son coin ?

Il peut y avoir un ou une **secrétaire de séance** qui fasse le résumé des échanges qui seront ensuite adressés à :

jeunesse.france@atd-quartmonde.org ou sur le site www.parolespourlecole.org

• FICHE PÉDAGOGIQUE N°2 : La misère est violence, cherchons la paix

Tu as peut-être déjà rencontré des gens qui vivent la violence de la misère tous les jours dans leur vie. Peut-être as-tu envie d'ajouter ton témoignage. Mais il ne suffit pas de constater. Que peut-on faire pour essayer d'agir ?

Les vidéos qui suivent te donneront peut-être des pistes.

- Des enfants qui parlent d'un monde sans misère (6:22 minutes)
<http://www.atd-quartmonde.fr/Dis-c-est-quoi-un-monde-sans.html>
http://www.dailymotion.com/video/xaj3x2_un-monde-sans-misere-vu-par-les-enf_webcam
- Une personne solidaire retrace la vie d'une famille du Val d'Oise qui vivait à l'hôtel (4:25 minutes)
<http://www.atd-quartmonde.org/Quand-une-famille-sans-logement.html>
- Une personne de Tarbes qui a vécu dans la rue et a découvert la paix par un atelier d'écriture (6:31 minutes)
<http://www.atd-quartmonde.org/Reprendre-sa-dignite-et-ensemble.html>
- À propos de l'engagement des jeunes contre la misère (3:06 minutes)
<http://www.atd-quartmonde.org/Les-jeunes-s-engagent-dans-la.html>

Ces clips permettent d'aborder la question de la violence que représente la misère. Voici quelques questions qui peuvent introduire des échanges entre vous ou dans votre classe ou avec vos amis ou dans votre quartier.

- 1- Quelle expression de ces personnes vous a plu?
- 2- Quelle expression de ces personnes vous a déplu?
- 3- Aviez-vous déjà pensé que des situations comme celles-là existent près de chez vous ?
- 4- Est-ce que vous-mêmes vous avez déjà rencontré des personnes qui vivent la misère ?
- 5- Pensez-vous qu'il existe des personnes qui font alliance avec elles ? En avez-vous rencontrées ?

• FICHE PÉDAGOGIQUE N°3 :
Histoire effacée ou ouverture vers l'avenir ?

Dans la presse on entend souvent parler de ces barres d'immeubles ghettos, vieilles, délabrées, où les ascenseurs ne fonctionnent plus. Alors parler de démolition pourrait paraître une fête, une ouverture vers un avenir meilleur dans des logements neufs. Et pourtant ce n'est pas si simple comme vous avez pu le lire page 9.

Pour aller plus loin, nous vous proposons d'essayer de connaître la réalité de la commune où vous habitez ou d'une commune voisine où vous savez que la question des destructions, reconstruction se pose.

Vous pouvez essayer d'interroger le maire, ou l'adjoint chargé du logement, ou le responsable d'un centre social en lui demandant par exemple :

•Y a-t-il des logements vieillis dans la commune qui ont été, ou qui vont, être démolis ? De combien de logements s'agit-il ?

•Où les personnes déplacées vont-elles être relogées ? Temporairement et pour combien de temps ? Définitivement dans des logements neufs reconstruits ?

•Les personnes déplacées ont-elles été consultées sur leurs souhaits ? Quand et comment ont-elles été averties de leur déplacement ?

•Depuis combien de temps est ce en projet ?

•Combien de temps cela va-t-il durer ?

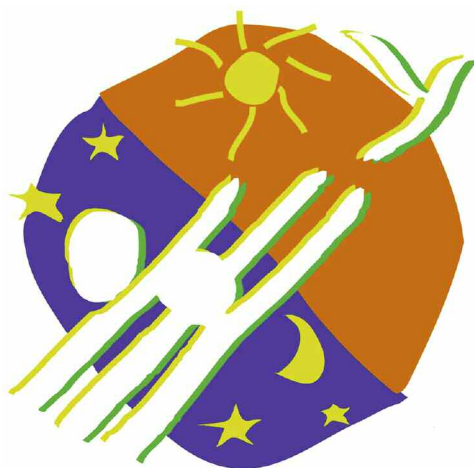
•Qui a vécu un déménagement dû à une démolition-reconstruction autour de vous ? Qu'en pense-t-il ?

Vous pouvez aussi trouver des renseignements de ce type sur internet.
Vous pouvez envoyer les résultats de votre enquête à jeunesse.france@atd-quartmonde.org.
Ils serviront à alimenter la réflexion qui se poursuit sur ce thème.

• FICHE PÉDAGOGIQUE N°4 : 17 Octobre

Voir la photo de la Dalle page 11

- À quoi te fait penser le texte gravé sur la Dalle ?
- Quels mots retiens-tu ?
- Pourquoi te paraissent-ils importants ?
- Réfléchis au sens symbolique du logo



- Pourquoi avoir mis deux personnes ? Ensemble ou séparées ?
- Elles ont les bras tendus : à ton avis vers quoi ?
- Le logo est divisé en deux parties, l'une avec la lune et les étoiles, l'autre avec le soleil. Que peuvent représenter ces deux parties ?
- Pourquoi avoir mis un oiseau ?

Réponses

Les deux personnes sortent de l'ombre (représentée par la lune et le bleu) pour arriver à la lumière (représentée par le soleil et le rouge)

Vivre dans la misère, c'est comme vivre toujours dans l'obscurité de la nuit, personne ne te voit, personne ne s'intéresse à toi. Au contraire vivre dans la lumière, c'est avoir des amis, être vu et reconnu par les autres.

L'oiseau représente l'espoir qu'il n'y ait plus de misère dans le monde. L'oiseau sort du logo grâce aux efforts des plus pauvres et de ceux qui s'unissent à eux.

• FICHE PÉDAGOGIQUE N°5 : Autour des droits fondamentaux

À partir du témoignage des pages 28 et 29 et/ou de l'extrait du livre « Des pailles dans le sable » de la page 30 :

Objectif de l'animation :

Réfléchir, échanger et se positionner :

- sur le respect des droits fondamentaux
- sur l'indivisibilité de ces droits

Découverte des textes :

- Lecture individuelle ou collective du texte
- Relever ce qui vous paraît injuste, intolérable, violent
- Relever les mots en lien avec la grande pauvreté

Réflexion :

- Ce qui est injuste, intolérable, cela relève-t-il d'une violation des droits de l'homme, pour les jeunes concernés ? pour les adultes ? Si oui, énoncer les **droits fondamentaux** en question.
- Y a-t-il un rapport entre « les mots en lien avec la grande pauvreté » et « le non-respect des droits de l'homme » ? Peut-on parler de discrimination vis-à-vis de ceux qui vivent la grande pauvreté ?
- Y a-t-il un lien entre ces droits fondamentaux ? entre les conséquences de leur non-respect ?
- Quelles sont les conséquences de ces droits non respectés ?
- Quelles sont les solutions pour redonner la dignité ?

Pour aider à la réflexion, on peut aussi s'appuyer sur la **Convention internationale des droits de l'enfant (1989)** (<http://www.droitsenfant.com/cide.htm>) dont un résumé simplifié est donné ici :

- Chaque enfant a le droit à la vie
- Chaque enfant a le droit à la santé pour survivre
- Chaque enfant a le droit à l'éducation
- Chaque enfant a le droit à la famille, à un nom, à une nationalité
- Chaque enfant a le droit d'être protégé contre le racisme et les autres formes de discrimination
- Chaque enfant a le droit d'être protégé contre l'exploitation sexuelle et la maltraitance
- Chaque enfant a le droit d'être protégé contre l'exploitation par le travail
- Chaque enfant a le droit d'être protégé contre la guerre et les privations des libertés
- Chaque enfant a le droit à une identité culturelle et religieuse
- Chaque enfant a le droit à la liberté d'expression

Dans le texte de la loi, le mot « enfant » désigne les jeunes de moins de 18 ans.

• FICHE PÉDAGOGIQUE N°6 : Autour des idées reçues Théâtre interactif ou Théâtre-Forum

Le Théâtre-Forum permet aux participants de voir des situations et d'imaginer des solutions possibles. Ces solutions, ce sont les leurs... et pas seulement en paroles ! Mais en action.

Un groupe de trois ou quatre « acteurs » préparent une mini scène. Un meneur de jeu explique au public ce qui va se passer.

Une situation est jouée une fois. Tous peuvent voir les enjeux, les positionnements des personnages, leur agressivité, leur gentillesse, intelligence ou mauvaise foi.

Puis le meneur de jeu propose de rejouer la pièce une deuxième fois, mais à ce moment-là, à tout instant de la pièce, le public peut stopper les acteurs, qui se « freezent » (du verbe anglais : geler. Les acteurs ne bougent plus).

La personne du public qui a levé la main pour stopper la scène vient alors remplacer un personnage, celui qu'elle a choisi, en prenant carrément sa place sur scène. Car on joue les situations, on entre dans le jeu. On ne propose pas une solution en restant assis dans le public.

Les autres acteurs reprennent alors les mêmes répliques, quelques instants plus tôt et continuent la scène, et le personnage « remplacé », lui, essaie de modifier le problème et de faire avancer des solutions...

Mais : les autres continuent d'être dans leur façon de voir...

Une solution arrivera t-elle ?

On le voit si la solution proposée par le remplaçant « oblige » les autres à changer...

Dans ce cas, on peut proposer au public, bien qu'une solution soit valable, d'en chercher d'autres, toujours avec le même principe.

Si on voit que cela ne change rien, le meneur de jeu, au bout d'un moment, remercie le « remplaçant ». La pièce d'origine continue ou reprend depuis le début et le public continue de proposer des solutions... jusqu'à ce qu'une marche et change la situation.

Amusez-vous bien !

Vous pouvez utiliser comme support de la saynète de départ, une situation autour d'une « idée reçue » (voir page 25 à 27).

Conclure :

Ceux qui connaissent la misère, la violence, et qui sont mis au silence, connaissent la façon de s'en sortir tous ensemble. Il faut chercher ensemble et le Théâtre-Forum est un bon moyen.

Une idée reçue entraîne des réactions en chaîne. Par contre il faut parfois juste une petite réaction, avec des informations justes pour tout arrêter. Mais s'exercer en Théâtre-Forum peut être nécessaire pour oser !

• **FICHE PÉDAGOGIQUE N°7 :**
Un point de vue à débattre

Il a été beaucoup question de pauvreté et surtout de misère dans ce dossier. Et si la pauvreté était un choix de vie ? Nous te proposons d'y réfléchir à partir du texte de Paul Ariès.

Texte de Paul Ariès

Pistes de réflexion :

- Cet article cite des auteurs que vous pouvez étudier en classe :
Majid Rahnema - Albert Tévoédjrè - Joseph Proudhon - Pierre Valdo – Bossuet.
- On voit ici un autre regard sur la pauvreté, ce qu'on appelle actuellement une pauvreté vertueuse, une sobriété heureuse, une simplicité volontaire. Pourtant aujourd'hui des gens meurent à cause de la misère. Quelles sont les différences entre misère et pauvreté, selon vous ? Autour de cette distinction importante entre pauvreté et misère, vous pouvez organiser un débat contradictoire, à partir des arguments soulevés dans ce texte et de vos propres idées.

.....
.....
.....
.....

- L'auteur et ses références sont très virulents envers nos sociétés de consommation et de croissance. Que pensez-vous du modèle de société proposé dans ce texte. De la même façon que pour la question précédente, la réponse peut prendre la forme d'un débat contradictoire, quelle société voulons-nous construire ?

.....
.....
.....
.....

- L'article présenté ci-dessus est extrait du journal de la Décroissance. Qui sont les objecteurs de croissance ? Quelles sont leurs thèses ? D'où vient cette expression « objecteur de croissance » ?

.....
.....
.....
.....

• FICHE PÉDAGOGIQUE N°8 : Pauvreté humaine et salariale

Voilà un tableau qui donne le détail des critères qui sont pris en compte pour le calcul de l'indicateur de pauvreté humaine dans les pays développés IPH-2 par le PNUD, Programme des Nations Unies pour le développement.

Classement selon l'IPH-2(*)				
Unité : %				
	Probabilité à la naissance de décéder avant 60 ans en % de la cohorte / 2000-2005	Personnes ayant des difficultés à comprendre un texte suivi en % de la population de 16-65 ans / 2000-03	Chômage de longue durée en % de la population active / 2006	% de la population en deçà du seuil de pauvreté monétaire en 50 % du revenu médian / 2000-04
1 Suède	6,7	7,5	1,1	6,5
2 Norvège	7,9	7,9	0,5	6,4
3 Pays-Bas	8,3	10,5	1,8	7,3
4 Finlande	9,4	10,4	1,8	5,4
5 Danemark	10,3	9,6	0,8	5,6
6 Allemagne	8,6	14,4	5,8	8,4
7 Suisse	7,2	15,9	1,5	7,6
8 Canada	8,1	14,6	0,5	11,4
9 Luxembourg	9,2	nc	1,2	6,0
10 Autriche	8,8	nc	1,3	7,7
11 France	8,9	nc	4,1	7,3
12 Japon	6,9	nc	1,3	11,8
13 Australie	7,3	17,0	0,9	12,2
14 Belgique	9,3	18,4	4,6	8,0
15 Espagne	7,7	nc	2,2	14,2
16 Royaume-Uni	8,7	21,8	1,2	12,5
17 États-Unis	11,6	20,0	0,5	17,0
18 Irlande	8,7	22,6	1,5	16,2
19 Italie	7,7	47	3,4	12,7

(*) L'IPH-2 est un indicateur synthétique calculé par le Pnud à partir des quatre données ci-dessus.

Source : Rapport mondial pour le développement 2007 du PNUD

Compare les performances des pays anglo-saxons et des pays nordiques en matière de réduction des inégalités (accès aux soins, éducation, chômage). Y a-t-il corrélation entre ces divers critères et la richesse du pays, information donnée sur le tableau de la page 34 où les pays sont classés par ordre de richesse décroissante.

• FICHE PÉDAGOGIQUE N°9 :
D'« Aide à Toute Détresse » à « Agir Tous pour la Dignité »

Lors de son assemblée générale extraordinaire de juin 2010, **le Mouvement ATD Quart Monde** a décidé de remplacer le sens du sigle ATD « Aide à Toute Détresse » en « Agir Tous pour la Dignité ».

À partir des informations que tu as trouvées dans ce dossier, peux-tu essayer de comprendre ce qui a motivé ce changement :

- L'ancien sens te paraît-il dépassé, toujours d'actualité, négatif, autre... ?
.....
.....
.....
.....

- À ton avis, qu'est-ce qui a pu motiver le changement ?
.....
.....
.....
.....

- Pour quelle raison avoir choisi d'utiliser les trois mots « Agir », « Tous », « Dignité » ?
.....
.....
.....
.....

- Le sens des trois lettres du sigle a été guidé par la volonté de garder A T D. Mais si toi, tu voulais donner un nom à un mouvement du refus de la misère, quels sont les mots qui te paraissent importants et que tu aimerais voir figurer dans le titre ?
.....
.....
.....
.....

- Retrouve la raison d'avoir ajouté « Quart Monde » dans le nom du Mouvement :
.....
.....
.....
.....

• FICHE PÉDAGOGIQUE N°10 : Et toi que peux-tu faire ?

Tu te souviens de certains faits qui se sont déroulés dans ta classe et essayer de réagir :

- Au collège, as-tu été témoin d'actes de discrimination (élève laissé de côté, élève en difficulté dont les autres se moquent, élève qui ne vient plus en classe parce qu'il est découragé, pour d'autres raisons,...)
- Te souviens-tu de la façon dont cela a été résolu ? Interaction avec celui ou celle qui est exclu ? Avec le soutien d'un professeur ? Organisation d'un duo d'aide aux devoirs ? Ou autre...
- Comment faire pour que ce soit la classe qui réussisse et non pas chacun individuellement contre l'autre ? ...

Si vous êtes deux ou trois à vouloir unir vos efforts, voilà d'autres idées :

- Pour préparer le 17 octobre, Journée mondiale du refus de la misère, ou à d'autres moments dans l'année, oser parler de la misère, de la violence qui est faite à ceux qui la vivent. Noter les remarques des uns et des autres.
- Proposer de participer localement à des événements organisés à l'occasion du 17 octobre en préparant un témoignage, une réalisation.
Voir le site www.refuserlamisere.org
- Parler de ce dossier pédagogique et voir comment le mettre sur le site de votre établissement scolaire comme source d'information sur la lutte contre la pauvreté.
- Essayer de gagner de l'argent pour le proposer à une association. Vous pouvez demander les rapports moraux de différentes associations et regarder comment l'argent des dons est utilisé. Cela peut vous aider à choisir l'association à laquelle vous ferez votre don. À cette occasion, vous pouvez ne pas vous contenter de donner de l'argent mais essayer d'établir des contacts, créer des rencontres.
- Proposer le document «Idées reçues» autour de vous.
- À vous d'innover...

Et merci d'envoyer à jeunesse.france@atd-quartmonde.org vos idées ou vos réalisations.

• Des vidéos, des livres, des documents

Les livres des Éditions Quart Monde sont disponibles à : www.editionsquartmonde.org

● Collège

■ Lycée

◆ Collège & Lycée

Vidéos

■ Ça commence aujourd'hui

Bertrand Tavernier, 1999, 114 minutes.
Daniel, directeur d'une école maternelle près de Valenciennes, est confronté à la misère des familles, aux carences des aides sociales et continue malgré tout d'enseigner la joie et l'espoir à ses petits élèves.

■ Geneviève de Gaulle-Anthonioz Le chemin de l'Espérance

Un film de Claire Jeanteur, 2007 - 26 mn
Ce documentaire nous offre un portrait sensible de Geneviève de Gaulle-Anthonioz. Membres d'ATD et compagnes de déportation témoignent ici de son engagement indéfectible contre « la destruction de ce qui constitue un être humain : sa dignité. »

■ Le Grand Malentendu

Film de Dominique Delattre Production la Cathode, CNC, documentaire de 52 mn
Absentéisme, échec scolaire, violence. Pourquoi l'école d'un côté, les parents de l'autre s'en rejettent la responsabilité ? Trois établissements, suivis pendant un an, ont vécu et surmonté ces difficultés

■ Joseph Wresinski 50 ans de combat contre la misère

Caroline Glorion et Gérard Lemoine, 2007, 52 mn
Ce documentaire, diffusé sur France Télévision les 16 et 17 octobre derniers, a fait découvrir au grand public le parcours du Père Joseph et, plus largement, l'histoire d'ATD Quart Monde.

■ Lady Bird

Ken Loach, 1994, 102 mn
Maggie a eu quatre enfants de quatre pères différents. Comment reconstruire sa vie lorsqu'on est entre les mains de l'administration et des services sociaux, en 1994 en Grande Bretagne ?

■ Accordages. Quand des voix se rencontrent...

Éditions Quart Monde, 2008, 18€
Dirigées avec passion par Jean-Paul Baget, chef de chœur, des personnes aux parcours de vie très différents, certaines en situation de pauvreté, se sont apprivoisées autour d'un travail vocal et corporel ambitieux. Elles ont pu mesurer le chemin parcouru ensemble lors du concert public donné au théâtre du Soleil, à la Cartoucherie de Vincennes en octobre 2007. D'émouvants extraits de ce spectacle alternent avec des témoignages et des images expressives de répétitions.

■ Joseph l'insoumis

Téléfilm de Caroline Glorion, diffusion prévue sur FR3 à l'automne 2011.
Ce téléfilm retrace la vie dans le camp de Noisy le Grand et nous fait découvrir Joseph Wresinski sous les traits de Jacques Weber.

CD

◆ Chanter contre la misère (Livre + CD)

Mango-Jeunesse, Editions Quart Monde, 2004, 23€
Un livre/CD comprenant une dizaine de chansons et leur texte, illustré par des enfants Tapori et préfacé par Yann Arthus-Bertrand.

Bandes dessinées

◆ Cours, Bong-gu

Biyun Biyung Jun. Editions Kana, 2005, 12€50
Bong-gu et sa mère ont quitté leur village pour retrouver le père parti chercher du travail à Séoul. Un mendiant et sa petite fille les aident dans leur recherche. Une bande dessinée coréenne pleine d'humanité.

■ Paris-Trottoir

Michel Constant, Michel Vandam
Editions Casterman, 1999, 9€50
Chaque jour, Monsieur Charles entonne des chansons dans le métro en échange d'une pièce. Chaque nuit, il s'endort sur le trottoir glacé. Destins croisés, d'ailleurs et de nulle part.

■ Là où vont nos pères

Shaun Tan. Dargaud, 2007, 15€
Histoire d'un immigré, archétype de tous ceux qui traversent la mer pour nourrir leur famille, rendue universelle par la description d'un monde non identifiable, intemporel, par l'absence de textes, par le superbe graphisme en noir, blanc et sépia.

● Sans famille

1 : Mère Barberin
2 : La Troupe du Signor Vitalis
3 : Le cygne
Yann Dégruel. Editions Delcourt, 2004-2005, 8€90.
Une bonne adaptation en BD du roman d'Hector Malot au graphisme moderne et coloré qui transcrit bien l'émotion et l'ambiance du récit.

Fictions

■ Attention fragiles

Marie-Sabine Roger. Seuil Jeunesse 2000, 9€95
Une femme et son enfant sous des cartons, un étudiant aveugle suicidaire. L'hiver rend la vie encore plus difficile mais chacun va rencontrer quelqu'un qui l'aide à s'en sortir.

● L'ami

Yaël Hassan
Editions Casterman, 2003 (Romans Junior), 6€50.
Samir et Pierre vivent en foyer ; ils sont "frères à la vie et à la mort" jusqu'au jour où Samir est placé dans une famille d'accueil. Qu'en sera-t-il de leur amitié ?

◆ Dites-leur que je suis un homme

Ernest J. Gaines, Michelle Herpe-Voslinsky, 2003
Dans la Louisiane des années quarante, un jeune Noir, démuni et illettré, est accusé d'avoir assassiné un Blanc. Au cours de son procès, il est bafoué et traité comme un animal par l'avocat commis d'office. Si le verdict ne fait aucun doute, l'accusé, lui, décide de mener un combat pour retrouver aux yeux de tous sa dignité humaine...

◆ "Quand les boussoles perdent le nord..."

Ursula Mascaras
illustrations Nestor Salas
Editions Quart-Monde, 2009, 160 pages, 15€
Manuel, 10 ans traverse une période difficile avec sa famille, alors quand, en plus, Kévin s'en mêle, ça fait beaucoup! Avec sa classe, il prépare un concours d'inventions "pour changer le monde". Son avion "Lafuite", n'est pas banal: il emporte dans sa soute toute sa colère, ses ennemis... et ses trésors. Une histoire d'amitié, de dignité, de créativité magnifiquement illustrée. Roman à partir de 12 ans

● La boîte à musique

Jean-Michel Defromont
Editions Quart Monde, 1998, réédition, 8€
Ce roman, bâti à partir du témoignage de milliers d'enfants, introduit le lecteur dans l'intimité d'une famille très pauvre.

◆ Derrière la gare, il y a la mer

Julia Richter. La Joie de lire, 2003, 9€20
A 9 ans, Nono en sait déjà long sur la violence et la survie. Pourtant, perdre en une nuit sa maman et sa maison, c'est trop, même pour un petit garçon courageux. Seul au monde, Nono erre dans la ville, avec pour seule lumière son rêve : voir la mer. D'étranges compagnons de route vont l'aider à y parvenir, mais en retour il devra donner ce qu'il a de plus précieux. (Présentation de l'éditeur)

● Esclave

Pascal Maret.
Milan, 2003 (Poche Junior Aventures), 5€
Fin XVIIIe, Ana, une Africaine de 10 ans, est vendue comme esclave au Vénézuéla. Pour recouvrer la liberté, il lui faudra toute sa soif de s'instruire et beaucoup de détermination. Une aventure romanesque très instructive sur la condition des esclaves en Amérique du Sud.

■ Fati

Jean Michel Defromont.
Editions Quart Monde, 2003, 10€
De Ti Paradis à la cité des Myosotis, ce roman croise le destin d'hommes et de femmes que tout sépare et nous fait découvrir comment l'amitié peut permettre aux plus démunis de sortir de la fatalité de la misère.

■ La gare de Rachid

Pascal Garnier. Syros Jeunesse, 2000, à paraître en Poche, 7€50
Rachid, algérien d'origine mais sans attache avec son pays, est balayeur dans une gare parisienne. Le jour où on lui annonce son licenciement, tout s'écroule autour de lui.

■ Dancing nuage

Georges Paul Cuny, Éditions Quart Monde, 2002, 11€
Après l'emprisonnement du père, une mère et son enfant fuient par peur du placement. Ce roman tendre et émouvant nous fait réfléchir sur les mécanismes de l'exclusion et le regard porté sur les familles en difficulté, via l'œil du narrateur âgé de dix ans.

● Zohra l'insoumise

Michel Leydier. Flammarion, 2004 (Castor Poche), 6€
Zohra, 14 ans, quitte le Maroc pour suivre une tante qui l'emmène chercher du travail en France. Le travail se révèle un nouvel esclavage : enfermée, privée de ses papiers, Zohra se révolte.

● Gadji

Lucie Land, Sarbacane, 2008, 10€
A douze ans, Katarina a vécu mille vies. Petite Rrom de Roumanie, elle a dansé au son de l'accordéon de son trublion de père, chanté pour égayer sa "madone muette" de grand-mère, entraîné ses démons de frères à gagner les concours d'insultes à la décharge publique, et appris presque seule à déchiffrer les "vingt-six mystères en pattes de mouche régulières". Le monde l'attire éperdument, elle voudrait tout voir, tout connaître; l'occasion se présente lorsqu'on l'envoie vivre chez "la Cousine", à Paris. Mais... devenir une gadji ? Jamais !

● L'île de mon père

Brigitte Peskine. J'ai lu, UNICEF, 2003, 4€50
Ce récit très émouvant, complété par un commentaire de l'UNICEF, dénonce un épisode tragique de notre histoire récente : en France dans les années 1960, de nombreux enfants ont été déportés de l'île de la Réunion pour être placés quasiment comme esclaves dans des fermes ou illégalement adoptés. Un enfant va retrouver son père disparu après avoir fait resurgir son passé...

● Je serai cascadeur

Detty Verreydt. Editions Quart Monde, 2002, 8€
L'histoire d'une amitié entre deux enfants de milieux très différents, bousculée par l'incompréhension et le rejet des autres. Une fiction à la fois tendre et dure.

◆ Maestro

Xavier-Laurent Petit. Ecole des Loisirs, 2005, 9€50
Dans une ville soumise à un dictateur et à sa police, des enfants abandonnés survivent durement et rencontrent un vieux musicien, riche et célèbre qui rentre dans son pays.

● Minuit-cinq

Malika Ferdjouxh. Ecole des Loisirs, 2002, 7€50
Une bande d'enfants misérables hante les rues de Prague le soir de Noël. Ils mènent une enquête pleine de dangers face à la méchanceté humaine avant de retrouver l'espoir auprès d'une troupe de théâtre ambulante qui leur offre un magnifique réveillon sous les étoiles ...

● Moi, Félix, 10 ans, sans-papiers

Marc Cantin, Milan, 2000 (Milan Poche Junior), 4€50
Décidés à fuir la misère en Côte d'Ivoire, Félix et sa famille s'embarquent clandestinement sur un paquebot. Resté seul, Félix doit lutter en France pour sa survie. Il se heurte au racisme mais aussi à la compassion. Roman réaliste et palpitant pour entrer dans l'univers des clandestins en France.

■ Nuria la nomade

Jean-Jacques Marembert, Jacques Ferrandez (ill.)
Syros Jeunesse, 2004 (Les uns les autres), 7€50
A cause de la guerre qui ravage son pays, Nuria, issue d'une tribu nomade, doit fuir vers un camp de réfugiés. Quand retrouvera-t-elle sa vie d'antan ?

● La source interdite

Françoise Vgochukwu, Edicef, 2001, 3€10
Grâce à l'amitié des enfants, deux tribus du Nigeria arrivent à partager l'eau d'une source.

● P'tite mère

Dominique Sampiero, Monike Czarnieck (ill.)
Rue du Monde, 2002 (Roman du monde), 10€50
Laetitia, p'tite mère de 6 ans, nous décrit à sa manière son quotidien, les difficultés, le froid, l'électricité coupée, la faim, la honte mais aussi l'amour et l'espoir. Un récit sensible d'une grande justesse.

■ Le prince esclave

Olaudah Equiano. Rageot, 2003, 7€30.
L'autobiographie, écrite en 1789, d'un fils de roi africain qui, enlevé par des trafiquants d'esclaves, finira, après maintes péripéties, par recouvrer la liberté.

◆ Séraphine

Marie Desplechin
Ecole des loisirs (Medium), 2005, 9€
Paris, 1885. Séraphine, 13 ans, travaille chez Jeanne, pour qui elle finit les chemises. Mais elle veut changer de vie et changer le monde, pour en chasser la misère. A sa manière et avec l'aide de ceux qui l'entourent, elle parviendra à ses fins. (extrait de la présentation de l'éditeur)

◆ Petite Audrey

Ruth White, Valérie Dayre, Thierry Magnier, 2010, 10€
Dans la cité minière de Jewell Valley, la vie n'est pas facile. Quatre filles, un père qui préfère fréquenter les bars plutôt que les soirées en famille, l'argent qui manque, la faim omniprésente ; Audrey en tant qu'aînée doit faire face avec vaillance alors que sa mère est accablée. Mais la vie réserve parfois des surprises et transforme un drame en occasion inespérée de s'en sortir. Ce récit est le témoignage authentique de l'enfance de Ruth White à la fin des années 1940 aux États-Unis.

◆ Le temps des miracles

Anne-Laure Bondoux, Bayard Jeunesse, 2009, 11,90€
« Lorsque les douaniers m'ont trouvé, tapi au fond d'un camion à la frontière française, j'avais douze ans et j'étais seul ». Une histoire d'exil bouleversante sur la vérité, le mensonge et la quête du bonheur.

● Le squat résiste

Franck Pavloff. Syros, 1996 (Souris Noire), 4€90
La mère Noëlle et ses cinq enfants, nourris de Nutella, écoliers en pointillés, squattent une usine désaffectée jusqu'au jour où les gendarmes arrivent pour les déloger.

● Le thé aux huit trésors

Anne Thiollier. Hachette Jeunesse, 2002, 4€50
Yu-mei, onze ans, qui vit à Pékin avec sa grand-mère, rencontre par hasard Brin d'herbe, un orphelin très pauvre. Prélude à une amitié source d'aventures.

Témoignages

■ Naître en terre rouge

Amélie Kamony Rajaonarison
Editions Quart-Monde, 2009 (En un mot) 3€
Une femme enceinte quitte son village pour aller vendre ses mandarines au marché de la ville. Sur le point d'accoucher, elle vit sa journée dans la hantise d'une mise au monde solitaire. Au cours de son périple, elle fait revivre son passé, celui de son mari et de ses enfants, et rappelle ce que furent ses espoirs ses difficultés et ses victoires.

◆ Abdou

Karen Stornelli
Éditions Quart Monde, 2008 (En un mot), 2€
Au Burkina Faso, Abdou, enfant malade et trop tôt séparé de sa mère et de la Côte d'Ivoire qui l'a vu grandir, raconte la mer et les poissons, dessine, coud, rit avec ses amis, mais cherche désespérément sa place dans sa famille. Ce livre témoigne de ce petit Mossi au milieu des Peuls et de tous ceux qui l'ont aimé.

◆ Caroline

Anne-Marie Toussaint
Éditions Quart Monde, 2004 (En un mot), 2€
Un témoignage sur la vie d'une fillette et sa famille dans une grande précarité, qui montre que l'entraide et le partage permettent de combattre injustices et inégalités sociales.

■ Derrière les rideaux blancs

Hélène Monier
Éditions Quart Monde, 2007, (En un mot), 2€
Pendant cinq ans, Hélène Monier fait la lente connaissance d'une famille dont les parents vivent cachés « derrière les rideaux blancs » de leur caravane, loin de tout droit, de toute aide qui ne soit quémandée et, surtout, sans leurs enfants, placés d'office des années auparavant.

■ L'épine sur les roses

Jean-Michel Defromont, 2006, Éditions Quart Monde, (En un mot), 2€
Dans la boue d'un terrain de voyageurs, immobiles depuis 30 ans, ils sont expulsés « au nom du peuple français » sous prétexte qu'ils occupent illégalement une « zone naturelle »...

◆ Éva

Nathalie Gendre
Éditions Quart Monde, 2005 (En un mot), 2€
À partir du colportage de livres à domicile fait par une volontaire du mouvement Atd Quart Monde, Éva et sa famille, isolées par la misère, découvrent la richesse de la rencontre et de l'amitié.

■ Germaine

Maryvonne Caillaux
Éditions Quart Monde, 2002 (En un mot), 2€
L'histoire vraie d'une famille africaine-américaine de la Nouvelle-Orléans, qui montre qu'une rencontre construite à partir de la confiance et de l'espoir peut ouvrir une voie vers l'avenir.

■ Ceux des baraquements

Marcel Le Hir, Editions Quart Monde, 2005, 15€
Témoignage d'un homme qui a vécu dans la grande pauvreté et souhaite transmettre un extraordinaire message d'espoir pour tous ceux qui connaissent la misère.

■ Je ne suis pas un escargot

Marlène Jourdan

Éditions Quart Monde, 2010 (En un mot), 3€

A l'orée du bois de l'Épine, sans eau courante et parfois sans électricité, la caravane de Nelly ne roule plus depuis bien longtemps. Et, sous peu, il faudra quitter les lieux. Face à cette difficulté de vivre isolée de tout, Marlène Jourdan, volontaire permanente d'ATD Quart Monde, va tenter de convaincre Nelly, la timide, la discrète, de sortir de sa coquille et dire ce qu'elle vit, ce qu'elle rêve.

■ Jour Désiré

Patricia Pitchee-Achille

Éditions Quart Monde, 2006 (En un mot), 2€

Julien et Betty habitent une petite case avec sept enfants. Quand l'auteur vient leur annoncer que l'administration mauricienne va débloquer des terrains et qu'ils pourront devenir propriétaires, l'incrédulité et l'incompréhension s'installent. Pour y avoir droit, il faut qu'ils soient mariés, eux qui vivent ensemble depuis quinze ans ! Comment vaincre toutes les difficultés matérielles et intérieures ?

● Iqbal, un enfant contre l'esclavage

Francesco d'Adamo

Livre de poche jeunesse, collection Hachette)

Histoire vraie du jeune pakistanais Iqbal, qui après avoir été un des plus célèbres porte-parole de la lutte contre l'esclavage, est mort assassiné en 1995.

● Le journal de Ma Yan

Pierre Haski (présentation)

Hachette Jeunesse, 2002 (Histoires de vies), 4€50

Journal authentique d'une écolière chinoise dont la soif de connaissances, la joie de vivre, la lucidité et la malice brillent à chaque page malgré la misère, la faim, et le froid.

■ Kiffe kiffe demain

Faïza Guène, Hachette, 2004, 16€

Doria a quinze ans et vit seule avec sa mère dans une cité de Livry-Gargan depuis que son père est rentré au Maroc. Elle nous décrit sa vie et son quartier. Un roman plein de sève et d'humour.

● Mon cœur est dans ce caillou

Noldi Christen, Christine Lesueur (ill.)

Éditions Quart Monde, 1999, 9€

Sept histoires illustrées, en 4 langues - français, espagnol, anglais, allemand - nous emmènent à la rencontre des enfants du monde qui tentent de construire un monde plus juste.

■ Pierre d'homme

Bernard Jährling

Éditions Quart Monde, 2004 (Racines), 13€

L'auteur nous décrit son arrivée et celle des siens, en 1955, au camp des sans-logis de Noisy-le-Grand.

■ Clandestine

Éditions Privé, 2008, 17,50 euros

Avec ce livre, nous suivons au jour le jour le quotidien d'une jeune africaine vivant à Paris et dont les parents tentent d'obtenir des papiers : la peur d'être expulsée, d'être séparée de ses parents, de son frère et sa sœur, la crainte de la police et des galères d'argent, mais aussi la difficulté à grandir dans un pays qui ne veut pas d'elle.

■ De pierre en pierre

Gérard Lecointe

Éditions du Cerf / Éditions Quart Monde, 2009, 10€

Un livre pudique qui raconte une "venue au monde" difficile et courageuse. Militant du mouvement ATD Quart Monde, l'auteur a connu misère et isolement, depuis l'enfance.

◆ Le pactole

Gilles Warenbourg, Collection en un mot, Éditions Quart Monde, 2011, 3€.

Microfictions qui sont des histoires de vie, portraits, écrits à partir de situations réelles révélant les thèmes de solitude, fatigue, lutte et courage, rêve et fierté.

◆ Des pailles dans le sable **NOUVEAU**

Niek Tweehuisjsen, Jean-Michel Defroment

Éditions Quart Monde, 2011, 14€.

En Tanzanie, à la rencontre de femmes et d'hommes avec lesquels l'auteur va lutter, jour après jour, pour faire triompher l'espoir et la vie. Ce récit est un vibrant manifeste pour la dignité et un cri d'alarme face au déni d'humanité dans lequel une partie grandissante de la population mondiale est plongée.

Documents

● 17 octobre. Voix et voies du refus de la misère

Cidem - 2007 - 1,50 €

« Repères pour éduquer » est une collection qui vise à donner les repères essentiels et l'envie d'aller plus loin sur un sujet en lien avec le civisme aujourd'hui. Ce numéro, consacré au 20ème anniversaire de la Journée mondiale du refus de la misère, préfacé par Pierre Saggio, président d'ATD Quart Monde France, et Marion Navelet, militante, a pour objectif de donner les informations essentielles pour mieux comprendre le contexte et les enjeux de cette journée.

● C'est trop cher. Pourquoi la pauvreté ?

Anne De La Roche Saint André, Brigitte Ventrillon, Béatrice Alemagna (ill.) Autrement jeunesse, 2002 (Autrement junior), 7€95.

Un document conçu pour sensibiliser les lecteurs de 9-13 ans aux problèmes de société, leur faire comprendre qu'ils ont un rôle à jouer et les aider à former leur propre jugement, avec des repères précis, comme la loi.

◆ Ces ouvriers aux dents de lait

Sigrid Baffert. Syros Jeunesse, 2001 (J'accuse), 7€50

3 récits avec des enfants d'hier et d'aujourd'hui contraints au travail forcé dans le tissage ou le textile, qui racontent les galères, la fatigue mais aussi la débrouille et l'espoir. Avec un dossier sur le travail des enfants dans le monde.

■ Combattre l'exclusion

Damien-Guillaume Audollent, Daniel Fayard. Milan, 1999 (Les Essentiels), 5€50

A partir de l'expérience du mouvement ATD Quart Monde, cet ouvrage synthétique montre comment le combat contre l'exclusion dont les plus défavorisés sont les premiers acteurs, peut et doit s'inscrire dans les politiques publiques et mobiliser tous les citoyens autour de la reconnaissance des droits de l'homme et de l'égalité de dignité de tous.

■ L'économie solidaire. Prendre sa vie en main

Jacques Prades, Bernadette Costa-Prades. Milan (Les essentiels), 2005, 5€50

Un petit livre clair qui, après avoir défini l'économie solidaire, décrit en deux pages chacune des actions et chacun des organismes qui, dans ce cadre de solidarité, luttent en France comme à l'étranger contre l'exclusion sociale

■ L'exclusion en France

Madeleine Mouget-Renault (dir.), 10€

Publications de l'Ecole moderne française (PEMF), 1999 (Regards sur le monde)

L'engrenage de la pauvreté : des témoignages sur le monde des exclus, leur histoire, leur lutte quotidienne contre la misère, leurs déceptions et leurs espoirs.

● Vive la convention des droits de l'enfant !

Claire Brisset, Zaü. Rue du Monde, 2009, 17€

Depuis le 20 novembre 1989, les enfants ont des droits et 193 pays se sont engagés à les respecter. Beaucoup de choses ont déjà été améliorées, mais tant reste à faire ! Si chacun connaît bien la Convention et en parle autour de lui, la vie des enfants du monde peut encore vraiment changer.

● Joseph Wresinski - Non à la misère

Caroline Glorion. Actes Sud junior, 2008, 7,50€

La collection Ceux qui ont dit non, édité par Actes sud junior présente des récits de vie de grandes figures qui ont eu un jour le courage de se révolter pour faire triompher la liberté ou la justice. Complété par un dossier documentaire et un dossier photo

● La pauvreté : combattre l'inacceptable

Claude Faber. Milan, 2004 (Les Essentiels Junior), 6€

Ce documentaire de 40 pages en couleurs propose une approche claire et bien documentée des dimensions historiques, sociales et humaines de la pauvreté ainsi que des actions menées par les pouvoirs publics et par les associations pour combattre ce fléau.

■ Viens chez moi, j'habite dehors

Elsie, Janan, 2004, 24€

Elsie dessine les sans-abri qui se retrouvent à « La Moquette », un lieu d'accueil et d'échange au coeur de Paris, ouvert à tous.

◆ Pourquoi des gens vivent dans la rue ?

Xavier Emmanuelli, Sophie Bordet

Bayard Jeunesse, 2010, 9,90€

Des questions parfois difficiles, embarrassantes, qui ne trouvent pas toujours de réponses auprès des adultes. Avec des mots justes, ce petit livre aide à mieux comprendre pourquoi des hommes et des femmes n'ont pas d'autres choix que de vivre dans la rue.

● Je serai 3 milliards d'enfants

Alain Serres, Judith Gueyfier

Rue du Monde, 2009, 25,50€

Ils s'appellent Naïma, Joachim, Nemo, Bachir ou Dewene. Ils ont tous les droits que leur accorde la Convention des droits de l'enfant, signée en 1989 et pourtant ils manquent d'eau, de soins, de vitamines, d'école, d'écoute ou de libertés. Voici un grand album d'images pour que cela se voie, pour que cela se sache.

◆ Geneviève De Gaulle-Anthonioz

Evelyne Morin-Rotureau, PEMF, 2004, 8,50€

Geneviève De Gaulle-Anthonioz, une vie de résistance... Résistante à l'indifférence, à l'injustice, au mépris. Rescapée de Ravensbrück, elle a inlassablement mené le combat pour la dignité humaine et a combattu aux côtés des exclus, avec ATD Quart Monde.

Documents pour les enseignants

Revue Quart Monde - Éditions Quart-Monde

Elle aborde des questions de société telles que les vivent ceux que la misère fait taire, ceux qui, à leurs côtés, cherchent à comprendre et agir, ceux qui veulent porter ces questions au coeur de leur profession et de leurs recherches.

194 : Parcours d'engagements

195 : Vivre en sécurité

197 : Habiter avec les autres ?

198 : Littérature et misère : quelles rencontres ?

200 : Le refus de la misère a-t-il pris corps ?

202 : Le 17 octobre, pour vivre ensemble demain

203 : Être connu et reconnu

205-206 : Droits de l'homme : « Nous avons trouvé un chemin... »

210 : La crise, entre abîme et renaissance

211 : Relation cherche médiation

212 : Migrations : un monde qui bouge

213 : Médias et pauvreté

209 : Les droits de l'enfant en action (2009, 64 p, 7€)

Pour marquer l'anniversaire de la convention des droits de l'enfant, ce dossier fait écho à l'action de personnes et d'associations qui nous interpellent sur les changements fondamentaux que doit entraîner l'application de cette convention à tous les enfants.

Pour en savoir plus : www.revuequartmonde.org

Eradiquer la misère. Démocratie, mondialisation et droits de l'homme.

Coordonné par Xavier Godinot

Presses Universitaires de France, 2008, 436 p., 18 €

La mondialisation est-elle une chance ou un obstacle? De quels mouvements sociaux les populations les plus défavorisées ont-elles besoin pour accéder aux droits fondamentaux? Quelles transformations personnelles sont nécessaires pour qu'adviennent les transformations sociales? Voici quelques questions auxquelles tente de répondre ce livre, après avoir plongé le lecteur dans quatre récits de vie de personnes vivant en grande pauvreté au Burkina Faso, aux Philippines, en France et au Pérou.

Un DVD est à consulter gratuitement sur le site internet du Mouvement ATD Quart Monde.

Le croisement des pratiques : Quand le Quart Monde et les professionnels se forment ensemble.

Éditions Quart Monde, 2002, 11€

Comment concilier les logiques institutionnelles et celles de la personne ? Comment améliorer la relation entre professionnels et personnes en situation de pauvreté ?

Le croisement des pouvoirs : Croiser les savoirs en formation, recherche, action.

Editions quart monde et éditions de l'atelier, 15€
Comment combattre la misère qui entrave l'existence de millions de personnes dans nos sociétés dites développées ? Le système fondé sur l'aide procurée par celui censé tout avoir au bénéfice du « pauvre », supposé ne rien savoir, a échoué. Il est temps de changer radicalement de perspectives. Au moment où l'aspiration à une démocratie participative suscite un foisonnement d'initiatives, ce livre, *Le croisement des pouvoirs*, relate des actions qui constituent un véritable défi. Il raconte l'aventure en multiples lieux (collectivités territoriales, enseignement, petite enfance, santé, banques, universités, associations...) de la confrontation des savoirs professionnels et scientifiques, des pratiques sociales, avec les savoirs des personnes en situation de grande précarité. Il décrit comment des hommes et des femmes que tout séparait sont capables de changer leurs façons d'agir pour lutter contre la misère et l'exclusion en se formant ensemble et en partageant leurs pouvoirs. Les résultats sont analysés sous quatre angles : la connaissance, la méthodologie, l'éthique et la politique. Ce livre, véritable école de démocratie, contient les ferments d'une révolution non-violente culturelle et sociopolitique

Le secret de l'espérance

Geneviève De Gaulle-Anthonioz
Fayard / Editions Quart Monde, 2001, 8€
Des humiliés de Ravensbrück aux humiliés de Noisy-le-Grand, « le secret de l'espérance, c'est le secret de la fraternité ». L'auteur raconte son combat au sein du Mouvement ATD Quart Monde.

L'école devant la grande pauvreté : changer de regard sur le quart monde.

Claude Pair, Hachette, 1998, 21€80
Le partenariat entre l'école et les familles pauvres est la seule voie possible pour la réussite scolaire de leurs enfants, mais il est encore largement à inventer.

La misère hors la loi

Paul Bouchet, Textuel, 2000, 18€50
Une conversation avec l'ancien président d'Atd Quart Monde qui explique comment la misère est la nouvelle limite de la démocratie.

Les pauvres et leur histoire : de Jean Valjean à l'abbé Pierre

Pierre Pierrard, le Centurion, 2005, 23€
A travers des portraits des humbles et des anonymes, l'auteur écrit une autre histoire de la pauvreté : plus humaine et plus juste, plus près des réalités.

Indignez-vous

Stéphane Hessel, Éditions Indigène, 2011, 3€
Stéphane Hessel appelle à « une insurrection pacifique » dont le motif de base est l'indignation en s'inspirant de son expérience du programme élaboré il y a soixante-six ans par le Conseil national de la Résistance.

École, demandez le programme

Philippe Meirieu, le café pédagogique, 2006, 11,50€
L'auteur nous partage ses questions sur l'avenir de l'école : Cinq chantiers sont définis : la maîtrise de la langue, identifier et enseigner ce que nul ne peut ignorer, éviter l'orientation par l'échec dans les voies professionnelles, retrouver la confiance dans l'école de la république... On retiendra ses questions sur les pièges du « socle commun des connaissances et de compétences », la suppression des ZEP (zones d'éducation prioritaires), la diversification du collège sans briser l'hétérogénéité de son recrutement, l'ouverture de l'école aux parents, l'obligation de résultats liée à la liberté pédagogique pour les enseignants...

L'éducation peut-elle être au cœur d'un projet de société ?

Philippe Meirieu et Pierre Franckowiak
Editions de l'aube, Diffusion Seuil, mars 2008., 12,50€
«La priorité à l'École est loin de se limiter à quelques réformes techniques de l'institution scolaire. Elle interroge tout notre fonctionnement social et toutes nos options politiques. Il s'agit de savoir si l'on va se résigner à laisser le darwinisme social – relooké en idéologie du maillon faible – nous submerger, ou si l'on va s'engager dans une société ouverte, où l'on ne désespère jamais de quiconque, où l'on permet à chacun de trouver une place et de continuer à apprendre tout au long de sa vie, où l'on suscite l'intelligence individuelle et collective pour en faire le moteur de notre progrès. Plus que jamais, et selon la belle formule de Gaston Bachelard, l'enjeu est là : La société doit être faite pour l'École et non l'École pour la société.»

Le principal, il nous aime pas

L'école à l'épreuve de la mixité
Régis Félix, Éditions Chroniques sociales / Éditions Quart Monde, 2011, 14,50€
Ce livre raconte le combat, mené par le principal d'un collège de banlieue en province qui tente, coûte que coûte, de réussir la mixité sociale et d'éviter que certains jeunes ne voient les portes de l'École se fermer devant eux.

Nous sommes heureux de vous offrir ce travail.

Pour nous faire une idée de l'intérêt suscité par ce dossier et pour l'améliorer, nous vous serions reconnaissants de nous donner des nouvelles de son utilisation et de nous faire part de vos remarques à :

jeunesse.france@atd-quartmonde.org



En complément de ce dossier pédagogique et de cette bibliographie ATD Quart Monde propose quelques outils édités pour la Journée du 17 octobre

- Des affiches, des autocollants...
- Un numéro spécial du journal *Feuille de route*.
- Des expositions.

Vous pouvez vous les procurer sur le site des éditions Quart Monde :

www.editionsquartmonde.org

ou par mail à jeunesse.france@atd-quartmonde.org

© Mouvement ATD Quart Monde - année 2012-2013